

(CARA'MAG' ÉTÉ 2014)

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N°16



Un été
au plein air

(*vélo, hippisme, nautisme, balades...*)



sommaire

ACTUALITÉS :

- 4-5** Les déchèteries prennent un coup de jeune.
- 6** À Royan, 16 mois de travaux pour transformer la gare.
- 7** Un bus à ne pas rater.
- 8** 1 500 places de vélo aux abords des plages naturelles.
- 9** Plages : de nouveaux points de repère pour une sécurité renforcée.
- 10** Des roseaux pour épurer les eaux usées à Floirac.
- 11** Énergie : plus de 100 000 kWh économisés par les familles à énergie positive.
- 12** Les grands noms de la musique classique au programme des Jeudis Musicaux.

UN ÉTÉ AU PLEIN AIR :

- 14-15** 200 km de randonnées à vélo.
- 16-17** Balades à cheval et courses hippiques.
- 18-21** Retour en image sur Voiles d'estuaire.

DOSSIER : LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- 22-23** Nouvelle mandature.
- 24** La présentation du bureau.
- 25** Les élus des 34 communes.

26-27 La CARA, comment ça marche ?

28-29 127 M€ pour un budget responsable et dynamique.

VIE DES COMMUNES :

- 30** Plantation d'arbres aux Mathes.
- 31** Concours de soupes à Cozes.
- 32** Balade thermographique à Epargnes.
- 33** Terrains à vendre à Saujon.
- 34** Remontée de la Seudre, de la Tremblade à Saujon.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ :

- 35** Festivals et concerts.
- 36-37** Des animations tout l'été.

TERRITOIRE :

- 38-39** Jeunesse : prévention avec l'association Équilibre.
- 40-41** Viticulture : à la découverte des chais d'ici.
- 42-43** Histoire économique du marais salé de la Seudre (2/3).
- 44-45** Balade aérienne sur la falaise du Caillaud.

MAGAZINE :

- 46** Les écogestes.
- 47** Ulysse et compagnie.

édito



Voici un nouveau mandat qui débute !

Désormais 73 délégués vous représenteront au lieu des 100 précédents. L'équipe de la CARA, composée des élus des 34 communes de l'agglomération souhaite ardemment regarder la réalité en face et être unie pour agir ensemble et défendre les priorités de ce territoire que nous aimons : l'emploi, le cadre de vie... le bien de tous. Vous l'aurez compris c'est le développement harmonieux de l'ensemble de nos communes que nous allons conforter tout au long de ces 6 prochaines années et ce, en maintenant la rigueur financière qui est la nôtre depuis 2006 et que nous impose le contexte économique actuel.

Néanmoins, il est une nouveauté qui ne vous échappera pas ! Afin de mieux vous informer et de marquer cette mandature, la CARA vous propose une version plus moderne de son magazine. Résolument tourné vers vous, Cara'Mag 2014, entend vous proposer des sujets de fond mais laissera également une large place au visuel. Le numéro de cet été sera donc orienté sur le fonctionnement de notre institution. La CARA, comment ça marche ? Qui vous représente ? Tout vous est dévoilé ! Mais je n'oublie pas que l'été sur notre littoral et dans nos campagnes c'est aussi l'occasion pour petits et grands de vivre au grand air ! Balades à vélo, à cheval, à pieds... Tout le monde y trouve son compte et la CARA œuvre quotidiennement afin de vous offrir le meilleur de son territoire. Les pages qui suivent sauront vous convaincre d'en profiter au maximum.

En tant qu'élus notre devoir est de rester à votre écoute et votre droit d'administrés est d'attendre que l'on réponde à vos demandes. Sachez qu'avec nos services nous mettons tout en œuvre pour y parvenir. Vous pouvez compter sur nous.

Bonne lecture à toutes et tous et bon été !

Jean-Pierre TALLIEU

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201
Royan Cedex / Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr
- Courriel : contact@agglo-royan.fr / Directeur de la publication :
Jean-Pierre Tallieu / Directrice de la communication : Bénédicte
Bourgoin / Comité de rédaction : Bénédicte Bourgoin, Cécile
Ducos, Alexandre Garcia, Catherine Gueydan, Franck Prével,
Laurent Pinaud / Rédaction : Bénédicte Bourgoin et Alexandre
Garcia / Photos : Franck Prével et Alexandre Garcia / Conception
graphique et maquette : SYMAPS / Illustrations : Idé (p.26-27) ;
CARA - Laurent Pinaud (p.47) / Ont collaboré à ce numéro : Jean-
Philippe David (p.42-43) ; Cécile Ducos (p.10) ; Aurélie Dupont
(p.11 et 46) ; Guillaume Pécastaing (p.45) ; Gaël Perrochon (p.8-9).
/ Impression : Groupe Maury Imprimeur - Malesherbes - Tirage : 52
000 ex / Distribution : Adrexo / N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en
ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.



déchets - travaux

Les déchèteries prennent un coup de jeune

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a engagé au printemps d'importants travaux de réhabilitation dans sept déchèteries communautaires, pour améliorer la sécurité et l'accueil des usagers.

Mises en service en 1994, cinq des huit déchèteries communautaires ne sont aujourd'hui plus adaptées aux normes et aux flux de déchets déposés par les particuliers. « *Les plus anciennes, comme celle de Royan, sont également sous-dimensionnées pour pouvoir accueillir les usagers dans des conditions normales, souligne Martial de Villelume, vice-président de la CARA délégué à la gestion des déchets. Les gens s'agacent, et les agents des déchèteries sont parfois les premiers à subir leur mécontentement.* »

UN INVESTISSEMENT D'UN MILLION D'EUROS

Pour remédier à cette situation, des travaux importants ont débuté au printemps dans sept déchèteries à Royan, Saujon, La Tremblade, Chaillevette, Arces-sur-Gironde, Grézac et Saint-Sulpice-de-Royan, pour un investissement de près d'un million d'euros. L'objectif est d'améliorer la sécurité, l'accueil des usagers ainsi que les conditions de travail des agents. Le programme de réhabilitation prévoit notamment la mise aux normes et la création de nouveaux quais, ainsi que l'aménagement des voies pour faciliter l'accès et la circulation des usagers sur les aires. « *Ces aménagements permettront de réduire le temps d'attente, qui peut atteindre 45 minutes à Royan* », ajoute Martial de Villelume.

LE SITE DE CHAILLEVETTE FERMÉ 3 MOIS

À partir du mois de septembre, la réalisation de deux quais de stockage et le confortement des quais existants vont nécessiter la fermeture de la déchèterie de Chaillevette pour une durée de trois mois. Pendant cette période, les usagers seront invités à se rendre dans les déchèteries voisines de La Tremblade et de Saujon.

Une nouvelle filière de collecte sera également mise en place pour les déchets diffus spécifiques (produits chimiques et phytosanitaires, solvants...). Des locaux aux normes comprenant vestiaires et sanitaires seront enfin construits ou réhabilités pour les agents.

Après la neutralisation des anciennes cuves à huile, une première phase de travaux a été réalisée avant l'été à la déchèterie de Royan, l'une des plus fréquentée avec 385 visites par jour en moyenne. Une nouvelle zone de tri avec une circulation en sens unique a été créée pour les vêtements, l'huile minérale, le verre, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets diffus spécifiques. L'un des neuf quais, très dégradé, a été remis en état. Des garde-corps ont également été posés pour pallier les risques de chutes. « *Les quais font 3 mètres de haut, rappelle David Guibert, conducteur de travaux à la CARA. Heureusement, personne n'est jamais tombé dans une benne sur l'agglomération, alors que ce type d'accident arrive régulièrement en France.* » Les travaux reprendront après l'été, et seront menés simultanément dans les autres déchèteries.

32 000 tonnes de déchets déposés

■ Le territoire de la CARA compte huit déchèteries, sept pour les particuliers et une destinée aux professionnels, à Saint-Sulpice-de-Royan.

■ En 2013, les sept déchèteries réservées aux particuliers ont réceptionné 32 000 tonnes de déchets en bennes à quai, soit 1 000 tonnes de plus qu'en 2012.

■ Trois natures de déchets composent la majeure partie du tonnage (93%) : les déchets verts pour 14 652 tonnes (soit 47% des apports), le tout-venant pour 7 365 tonnes et les gravats pour 7 010 tonnes.

■ En 2013, les sept déchèteries ont reçu 344 532 visites, Royan étant de loin la plus fréquentée avec 116 301 passages par an (soit environ un véhicule par minute) et Brie-sous-Mortagne, la moins visitée, avec 18 163 passages (soit 10 véhicules par heure).

■ Les déchèteries sont ouvertes de 9 heures à 11h45 et de 14 heures à 17h45. Elles sont fermées le dimanche, les jours fériés, ainsi qu'un second jour dans la semaine (mardi ou jeudi) sauf à Royan, ouverte du lundi au samedi.

Renseignements au 05 46 39 64 63 et sur le site www.agglo-royan.fr.



Implantation des déchèteries de la CARA



TRAVAUX DE CONFINEMENT À L'ANCIENNE DÉCHARGE DE LA TREMBLADE

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique investit près de 2 millions d'euros pour confiner l'ancienne décharge communautaire de La Tremblade. Les dômes constitués par les milliers de balles d'ordures ménagères compressées et stockées en pyramide ont été aplanis, et recouverts d'une géomembrane synthétique, afin de les rendre totalement étanches. Le tout sera ensuite recouvert par 60 centimètres de terre fine. Fin des travaux au mois de juillet.





À Royan, 16 mois de travaux pour transformer la gare

Les travaux de la gare multimodale de Royan ont débuté au mois de juin. Après la démolition de trois bâtiments, la première phase du chantier sera consacrée à la construction d'une partie de la future gare routière. Ces aménagements n'entraîneront aucune perturbation pour les usagers de la gare et les clients des magasins à proximité.

Les premiers panneaux de chantier sont apparus au mois de mai à la gare de Royan. Ils vont rester 16 mois, le temps de transformer l'ancienne gare en nouveau pôle d'échange intermodal : un site moderne au cœur de l'agglomération, qui permettra de faciliter les déplacements et de redonner à chaque mode de transport (bus, trains, taxis, voitures, cycles et piétons) l'espace nécessaire à son bon fonctionnement.

Le calendrier et le déroulement du chantier ont été présentés aux riverains lors d'une réunion publique, le 10 juin. La première phase de travaux n'aura aucune incidence sur le fonctionnement de la gare et des commerces aux alentours. Elle concerne en effet le dévoiement des réseaux électriques et la démolition de trois bâtiments situés le long des quais, utilisés par les chauffeurs de bus.

Une fois ces bâtiments détruits, l'aménagement de la future gare routière pourra commencer, au mois de juillet, avec la construction de neuf quais de bus au nord-est du site, côté boulevard Lamy. L'espace sera au préalable dégagé de ses emprises et terrassé. La deuxième partie de la gare routière et le parking de stationnement courte durée (81 places) seront amé-

nagés à partir du mois d'octobre et jusqu'en mai 2015, sur la moitié de l'espace actuellement occupé par le parking de la gare. L'autre moitié sera transformée en esplanade-jardin, majoritairement piétonne, conçue comme une liaison douce vers le centre-ville et la mer. Réalisés par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, ces travaux représentent un investissement de 5 millions d'euros. Ils s'achèveront en décembre 2015.



Royan Atlantique - Plan de démolition
Sources : Orthophotographie 2010 © CG17 - échelle 1:500



Royan Atlantique - Projet d'aménagement de la gare intermodale
Sources : Orthophotographie 2010 © CG17 - plan Gare intermodale FORMA 6 S.A / CARA - Document réalisé le 12/05/2014



Cent nouveaux abris voyageurs

Au cours des deux prochaines années, une centaine d'abris voyageurs seront installés sur les lignes principales et secondaires du réseau « cara'bus ». Les douze premiers abris ont été posés dans les communes de Royan, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Grézac, Semussac, Vaux-sur-Mer et la Tremblade. L'achat de ces abris représente un investissement de 600 000 euros.

LE RÉSEAU CARA'BUS EN CHIFFRES

- 10 lignes principales.
- 44 lignes secondaires à destination des établissements scolaires ouvertes à tous.
- 2 lignes estivales, 2 lignes de transports à la demande.
- 730 arrêts desservis.
- 1,36 million de kilomètres parcourus en 2013 par les 48 véhicules exploités par le délégataire Transdev Royan Atlantique, et son sous-traitant (SEMAAAS).
- Près d'un million de voyages effectués en 2013.



Claude Baudin,
vice-président de la CARA délégué aux transports

« Près d'un million de voyages par an »

Avec 986 486 voyages effectués en 2013, la fréquentation des bus du réseau de transports urbains a progressé de 4,56 % par rapport à 2012. « Depuis la création du réseau de transports urbains en 2009, la hausse de la fréquentation s'élève à près de 30 %, précise Claude Baudin, vice-président de la CARA délégué aux transports. Les bus vides, c'est une légende. Les gens ont maintenant bien compris l'importance des transports en commun. Depuis cinq ans, notre réseau de bus a été étendu aux communes rurales. Il s'est aussi adapté aux évolutions des déplacements, comme aux transformations des villes. » En 2014, la CARA va investir près de 7 millions d'euros dans son réseau de transports urbains : 2,2 millions d'euros seront consacrés aux dépenses d'investissement (notamment la mise en accessibilité et l'équipement des arrêts de bus) et 4,7 aux dépenses de fonctionnement (exploitation du réseau déléguée à Transdev, entretien des arrêts...).

Un bus à ne pas rater

Le réseau de transports urbains « cara'bus » a été inauguré le 5 janvier 2009. Pour fêter ses cinq ans, l'un de ses bus a été entièrement décoré d'une livrée « en trompe-l'œil » reprenant des éléments typiques du territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Il circulera tout au long de l'année sur les lignes 21, 22, 23, 24, 25 et 31, de façon aléatoire afin d'être vu par le plus grand nombre d'habitants et de voyageurs.





développement durable

La création de parcs dédiés aux deux-roues permettra de limiter le stationnement sauvage.

PLAN PLAGE TERRITORIAL

1 500 places de vélo aux abords des plages naturelles

Plus de 500 places de stationnement vont être aménagées dès cet été sur quatre sites dans la forêt de la Coubre. Objectif : encourager la pratique du vélo et favoriser les modes de déplacements doux dans des espaces soumis à de fortes pressions touristiques.

Plusieurs aménagements seront réalisés pour la saison 2014 dans le cadre du plan plage territorial (PPT), adopté en janvier par les élus communautaires. Quatre nouvelles zones de stationnement en milieu naturel ont ainsi été créées pour les vélos, dans le massif forestier de la Coubre. Soixante-dix lisses de 4 mètres de long, permettant chacune d'attacher huit vélos, ont été posées à proximité des plages de La Coubre, de la Bouverie, du Galon d'or, et des Combots. À court terme, 1 000 places de vélos supplémentaires sont prévues aux abords des plages naturelles. Les zones concernées sont situées sur les propriétés du Conservatoire du littoral et de l'Office national de la forêt, associés au projet.

UN GAGE DE MOBILITÉ ET DE LIBERTÉ

L'objectif de cette action consiste à faire du vélo un mode de déplacement privilégié pour se rendre à la plage. Outre l'intérêt écologique, la pratique du vélo pour les déplacements vers le bord de mer présente aussi un gage de mobilité et de liberté, puisque l'usa-

64 ACTIONS POUR CONJUGUER ACCUEIL ET PRÉSERVATION

Adopté en janvier par les délégués communautaires, le plan plage territorial est un outil de planification et de mise en valeur du littoral. Il prévoit la mise en œuvre de 64 actions pour améliorer l'accueil du public tout en préservant les espaces naturels sensibles dans sept communes du littoral. « Notre littoral figure parmi les plus attractifs de la côte atlantique, rappelle Bernard Giraud, premier vice-président de la CARA délégué à l'environnement et aux espaces naturels sensibles. Le développement économique et touristique doit être mesuré pour permettre aux générations futures de jouir d'un patrimoine naturel riche et varié. »

ger ne craint pas d'être contraint par les embouteillages estivaux. La création de parcs de stationnement dédiés aux deux-roues contribue enfin à limiter le stationnement sauvage, qui peut avoir des conséquences notables sur l'environnement (vélos attachés sur la végétation,...) comme sur la sécurité (gêne pour les interventions des secours).

Une signalétique directionnelle viendra compléter ce dispositif. Comme tous les aménagements réalisés dans le cadre du PPT, les parcs à vélos sont intégrés dans une charte d'équipements intercommunale, prévoyant l'utilisation de bois naturel non traité.

SÉCURITÉ DES ZONES DE BAINNADE

De nouveaux points de repère pour une sécurité renforcée



Signalement des zones de baignade surveillées et balisage des lignes forestières : deux autres actions du plan plage territorial permettront de renforcer rapidement la sécurité des usagers.

Des points de repère calqués sur les numéros de lignes forestières ont été installés dans le massif de la Coubre et aux abords des plages de la commune de La Tremblade lors de la saison 2012. Effectué à titre expérimental, ce plan de marquage ne concernait que les lignes forestières comportant des numéros impairs. Cette action financée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) devait permettre d'améliorer l'accueil du public, tout en fournissant des repères communs aux usagers de la plage et aux pompiers en cas d'urgence.

L'essai s'est révélé concluant, puisque ce plan de marquage a été très utilisé par les usagers et les secours lors des précédentes saisons. C'est pourquoi les élus communautaires ont décidé de compléter le plan de jalonnement pour l'été 2014, par la pose de bornes sur les numéros de lignes paires. **Sur les 10 km de la « côte sauvage », les 51 lignes forestières** seront ainsi toutes identifiées, du côté de la dune comme du

côté route. Une plaquette rouge portant la mention « point de repère » sera ajoutée sous chaque numéro de ligne afin d'indiquer les numéros d'appel à composer en cas d'urgence (18/112).

Ce plan de marquage des lignes forestières complète celui du jalonnement de la piste cyclable déjà réalisé à l'initiative de la CARA. Avec l'ensemble de ces points de repère, chaque usager pourra identifier sa position dans le massif au bord de la route départementale, sur la piste cyclable (numéro de jalonnement au sol), et près de la plage.

Les sauveteurs sur le pied de guerre

Pas moins de 129 sauveteurs seront présents, cet été, dans les 23 postes de secours implantés sur le littoral, entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde. En partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours, la CARA va ainsi **assurer la sécurité des milliers de baigneurs sur nos plages**, du samedi 14 juin au dimanche 31 août, de 11 heures à 19 heures.

L'absence de signalétique pouvant conduire les usagers à se baigner hors des zones surveillées, la CARA a réalisé cette année une pré-signalisation des postes de secours de la Côte sauvage, à partir des axes routiers, des pistes cyclables et des parkings forestiers. Cette action du plan plage territorial permettra un balisage continu de la route jusqu'au poste de secours, notamment sur les plages réputées les plus dangereuses du territoire.





Extension du réseau d'assainissement au hameau de Fiolle.

Des roseaux pour épurer les eaux usées à Floirac

Une seconde station d'épuration biologique est en construction à Floirac, où une technique naturelle sera utilisée pour épurer les eaux usées en provenance du hameau de Fiolle et du futur village intergénérationnel.

L'extension du réseau d'assainissement collectif se poursuit à Floirac, où une première station d'épuration biologique a été inaugurée le 17 mai 2013, au hameau de Mageloup. Celle-ci ayant donné entière satisfaction aux usagers, une nouvelle station écologique est en construction au hameau de Fiolle, depuis le 10 mars, avec le même système d'assainissement : des filtres de graviers plantés de roseaux. « J'avais suivi de près la réalisation de l'assainissement à Mageloup, commente Michel Vallée, le nouveau maire de Floirac. Et j'ai été convaincu par ce procédé. »

IL FAUT ENVIRON UNE SEMAINE POUR FILTRER L'EAU USÉE

Utilisée depuis une dizaine d'années pour filtrer l'eau, cette technique naturelle fait appel aux plantes macrophytes (roseaux communs ou massettes), qui produisent de l'oxygène au niveau de leurs racines. Les bactéries peuvent ainsi se développer et dégrader la pollution dissoute. Il faut environ une semaine pour filtrer l'eau usée, qui est rendue au sol, propre à 98 %, après avoir traversé plusieurs bassins.

À Fiolle, deux bassins d'une surface totale de 900 m² seront plantés de dix filtres à roseaux pour recevoir les eaux usées acheminées par deux postes de refoulement. Le premier épure les effluents grossièrement, puis alimente par pompage un deuxième étage, où la filtration est plus fine. Enfin, un ensemble de noues d'infiltration (160 m de long) permet à l'eau épurée de s'évacuer par le sol. A chaque étage, les roseaux plantés dans les bassins permettent à la fois de casser la croûte sèche qui se forme en surface par les effluents et de produire l'oxygène favorisant la prolifération des bactéries qui dégraderont la pollution. Le réseau dense de rhizomes (racines des roseaux) évite le colmatage des lits et favorise l'écoulement de l'eau. Enfin, un canal pour le comptage et contrôle des eaux traités constituera le dernier maillon de cette station en tout point écologique.

UN INVESTISSEMENT DE 900 000 EUROS

La poursuite de l'assainissement collectif à Floirac représente un investissement de 900 000 euros financé par la CARA. Il concerne la construction d'une station d'épuration de 450 équivalents habitants, la pose de 2,3 km de canalisations gravitaires (permettant l'écoulement des effluents liquides sous l'effet de leur seul poids, sans recours à une source d'énergie extérieure pour leur déplacement) avec 50 branchements, 300 mètres de canalisations sous pression (conduite de refoulement) ainsi que 2 postes de refoulement.



énergie - climat

À mi-parcours du défi, toutes les équipes participantes ont été invitées à un événement festif au siège de la CARA.

115 000 kWh économisés par les familles à énergie positive

Pendant cinq mois, vingt-cinq familles du territoire ont tenté de réduire au maximum leur consommation d'eau et d'énergie, par des gestes simples et sans renoncer à leur confort. Leur facture a baissé de 23 % en moyenne.

Vingt-cinq familles du territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique se sont engagées en novembre 2013 dans le défi national des « Familles à énergie positive ». Leur objectif ? Économiser au moins 8 % d'énergie par rapport à l'année précédente, uniquement en modifiant leurs comportements au quotidien, sans investir un sou et sans renoncer à leur confort. La CARA leur a remis un pack de matériel économe, à installer dans la maison afin d'optimiser leurs consommations. Ce kit du parfait économe comprenait un thermomètre, un aérateur pour robinet, une ampoule basse consommation, un régulateur de débit pour douche, une multiprise avec interrupteur coupe veille, un sac chasse d'eau pour baisser le volume d'eau de 2 litres et un rouleau de joint isolant pour les portes et fenêtres... complétés par une bible : le guide des 100 éco-gestes.

Réparties en quatre équipes, les 25 familles participantes ont réalisé ce défi pendant la période hivernale : du 1^{er} décembre 2013 au 30 avril 2014. Chaque mois, elles ont pu entrer leurs relevés de compteurs sur un site internet dédié afin de suivre l'évolution de leur consommation pendant ces cinq mois mais également par rapport à leur consommation de l'année dernière.

ONT-ILS RELEVÉ LE DÉFI ?

L'objectif des 8 % a été atteint par toutes les équipes. En moyenne, les équipes de la CARA ont économisé 23,1 % d'énergie par rapport à leur consommation de l'année précédente. Concrètement, plus de 115 000 kWh ont été économisés, ce qui représente la consommation annuelle de plus de trois maisons dans la moyenne française (250kwh/an pour 120m²) ou encore 18 maisons BBC (50kwh/an pour 120m²). En ce qui concerne l'eau, les équipes ont en moyenne économisé 38 % de leur consommation. Leurs efforts pendant cette période ont permis l'économie de près de 4 000 litres d'eau par jour.

UNE ÉCONOMIE DE 4000L D'EAU PAR JOUR

UNE CLÔTURE FESTIVE.

Les 50 équipes de participants de Poitou-Charentes se sont retrouvées le 24 mai au Futuroscope afin de clôturer ce défi. Cet événement a été l'occasion de remettre différents trophées aux équipes. Ce fut également l'occasion pour deux équipes de la CARA d'être récompensées parmi les meilleures de la région. L'équipe ECO&HOME a pu recevoir le prix du kilowattheure d'or grâce à ses 31 % d'économies d'énergie et l'équipe KARAECO a reçu le prix du kilowattheure d'argent grâce à ses 26 % d'économies d'énergie.

Ce défi vous intéresse ? Vous souhaitez le relever vous aussi ? Contactez la CARA pour vous préinscrire pour participer à l'édition 2014-2015 au 05 46 22 19 83.

culture



En 2013, F. Lodéon avait présenté le concert de François Salque à Saint-Palais.

Jeudis Musicaux 2014, c'est parti !

Cette année, les Jeudis Musicaux accomplissent leur 26^{ème} année ! 26 ans de programmation artistique exigeante mettant en scène musique et patrimoine. Pour cette nouvelle saison, confirmés et jeunes talents déjà très prometteurs de la musique classique se succéderont au fil de l'été !

La 25^{ème} édition des Jeudis Musicaux a été marquée par une affluence record. Plus de 6 000 personnes sont venues écouter la centaine d'artistes invités l'an dernier. Fière de cette réussite, toute l'équipe des Jeudis a, cette année encore, redoublé d'efforts afin de proposer au public une programmation unique et de grande qualité.

Ainsi du 5 juin au 25 septembre, les plus grands artistes classiques se produiront dans les 34 églises du territoire. Pour cette 26^{ème} édition, on retrouve les jeunes talents les plus prometteurs de leur génération. Aussi, à tout juste 20 ans le violoncelliste Edgar Moreau sera l'invité, à Meschers-sur-Gironde, du Quatuor Modigliani. Parmi les autres grands noms on retrouvera Vincent Peirani (accordéon) avec Michel Portal (clarinette) pour des improvisations aux consonances classiques-jazz, ce qui représente une certaine évolution pour les Jeudis Musicaux. D'autres temps forts viendront rythmer ces 4 mois de saison musicale, une thématique autour de la flûte le 17 juillet à Saint-Augustin et Arces-sur-Gironde avec trois concertos de Mozart sur des arrangements originaux de Hummel. De même, le mardi 5 et le jeudi 7 août à Cozes, Les Mathes et Saint-Palais-sur-Mer une carte blanche à la mezzo-soprano Karine Deshayes est proposée...

Alors ne boudez pas votre plaisir et laissez-vous enchanter par des instants d'émotions musicales pour la 26^{ème} édition des Jeudis Musicaux.

EN + : Cette année, pour les journées thématiques et le concert doublé, vous avez la possibilité de réserver, jusqu'à 15 jours à l'avance, votre place.

Les Jeudis Musicaux du 5 juin au 25 septembre 2014 sont produits par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Renseignements et détails de la programmation : www.pays-royannais-patrimoine.com ou 05 46 22 19 20.

FRÉDÉRIC LODÉON « RAJEUNI » PAR LES JEUDIS !

L'an dernier, Frédéric Lodéon, célèbre journaliste de Radio France, présentait à Saint-Palais-sur-Mer, le concert du violoncelliste François Salque. Ravi de son expérience qui lui a permis de « rajeunir » et impressionné par « l'ambiance fervente » du concert qu'il animait, Frédéric Lodéon revient cette année le 28 août à Semussac et le 29 août à Royan-Pontailac pour présenter une soirée autour des cordes et de la trompette avec l'ensemble Convergences et Romain Leleu. Il marque ainsi, une nouveauté pour les Jeudis Musicaux puisque pour la première fois un concert est proposé deux fois à deux endroits différents.

« Les Jeudis Musicaux constituent un festival de grande qualité réunissant des virtuoses de la musique classique et où esprit et musique sont bien présents ! On ne peut que féliciter et encourager les organisateurs qui proposent là une saison musicale hors normes ! »



un été au plein air



Du port de Ribérout, à Saujon, deux circuits sont proposés vers Corme-Ecluse et l'Eguille.

Le tour de l'agglomération à vélo

Avec près de 200 kilomètres d'itinéraires et de pistes cyclables, il est désormais quasiment possible de faire le tour du territoire en pédalant. De La Tremblade à Floirac, une dizaine de circuits sont proposés aux milliers d'adeptes du cyclotourisme.

Que ce soit pour aller à la plage, dévaler les pentes ou faire étape sur la côte en traversant la France, l'usage de la petite reine ne cesse de progresser sur le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique. En 2013, pas moins de 784 000 passages de vélos ont été comptabilisés par les sept appareils installés sur différentes pistes cyclables. « *La fréquentation moyenne sur l'année s'élève à 2 150 vélos par jour et à 8 300 en haute saison* », indique Gilles Guiral, chargé de mission pour les activités de pleine nature à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).

Si beaucoup de ces déplacements concernent les petits trajets du quotidien, les communes de la CARA accueillent aussi bon nombre de voyageurs, qui arrivent à vélo du nord de l'Europe, de Bretagne ou d'Ile-de-France. « *Entre Ronce-les-Bains et Royan, notre territoire est traversé par la Vélodyssée, la partie française de l'Eurovéloroute n°1 qui court de la Norvège au Portugal, rappelle Gilles Guiral. Les cyclistes prennent ensuite le bac pour le Verdon, et continuent leur route vers l'Espagne.* » Chaque année, près de 35 000 vélos franchissent ainsi l'estuaire dans les deux sens. Pour que la découverte du territoire ne s'arrête pas à Royan, une dizaine d'itinéraires et de circuits reliés les uns aux autres leur sont désormais proposés, de Ronce-les-Bains à Floirac.

A la suite des premiers aménagements de pistes cyclables réalisés dans la forêt de la Coubre, un cheminement le long des Rives de Gironde a été mis en chantier à partir de 2004. Depuis Royan, il compte aujourd'hui une quarantaine de kilomètres jusqu'à Barzan. En partenariat avec le Conseil général, les services de la CARA ont participé en 2006 au balisage des Chemins de la Seudre, qui permettent de découvrir à vélo les ports ostréicoles. Plus récemment, une boucle de 33 km passant par Meschers, Cozes et Talmont a été inaugurée en 2013, ainsi qu'une boucle partant de Mortagne-sur-Gironde. Cette année, des panneaux directionnels ont été posés pour baliser deux nouveaux circuits autour de Saujon, en direction de l'Eguille (15 km) et de Corme-Ecluse (25 km). Un barreau a également été ouvert à Saint-Augustin, pour permettre aux vacanciers de rejoindre les plages de Saint-Palais-sur-Mer en traversant la forêt des Combots. « *Aujourd'hui, le réseau compte près de 200 kilomètres de voies balisées reliées entre elles. Une façon de pouvoir faire dans un avenir très proche, le tour de l'agglomération à vélo* », résume Gilles Guiral.

INFOS PRATIQUES

■ **Tous les circuits du territoire sont présentés dans un guide vélo** réalisé par la CARA et diffusé dans les offices de tourisme, auprès des hébergeurs (campings, hôtels) et chambres d'hôtes labellisés « accueil vélo », des loueurs de vélos, sur les sites de visite, dans les mairies et à l'accueil de la CARA. Il est téléchargeable sur www.agglo-royan.fr.

■ **Les topo-guides plastifiés de randonnées VTT-VTC** sont en vente dans les offices de tourisme, loueurs de cycles, maisons de la presse à 6 €.

UN ÉTÉ AU PLEIN AIR

Trois grands itinéraires à découvrir



De RONCE-LES-BAINS à La Palmyre.

Longue de **41km**, la piste cyclable qui parcourt la forêt domaniale de la Coubre dessert les grandes plages dunaires exposées aux vagues de l'Atlantique. Elle fait partie de la Véloodyssée, la plus longue véloroute de France, qui longe la côte jusqu'à Hendaye. Accessible à tous, il faut 2h45 pour la parcourir.



De LA TREMBLADE à Mornac-sur-Seudre.

Au nord de la presqu'île d'Arvert, le réseau des Chemins de la Seudre emprunte des voies partagées et pistes cyclables sur une trentaine de kilomètres, de la route de la Grève à La Tremblade au village de Mornac. Sans doute l'une des meilleures manières de découvrir le paysage enchanteur des claires, des ports et des cabanes ostréicoles.



De SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE à la baie de Barzan.

Il faut environ **2 heures** pour parcourir les **30 kilomètres** du **Cheminement des rives de Gironde**, à partir du parc de l'estuaire à Saint-Georges-de-Didonne. Sur ce parcours facile, les cyclistes pourront apprécier le spectacle permanent du plus vaste estuaire d'Europe, ainsi que les coteaux couverts de vignes qui s'achèvent sur les falaises blanches.



DE NOUVELLES PISTES POUR LE VTT

Cet été, un nouveau circuit de vélo tout terrain (VTT) est ouvert à Ronce-les-Bains, qui va séduire les amateurs de sentiers monotraces : 25 km en forêt, à partir du parking de Ronce-les-Bains. De la presqu'île d'Arvert aux coteaux de Gironde, les amateurs de VTT et de vélo tout chemin (VTC) disposent d'une trentaine de circuits, en forêt, dans les marais ou sur les balcons de l'estuaire. Plus de 600 kilomètres de réseau sont ainsi proposés aux sportifs débutants ou confirmés, grâce à un balisage réalisé par la CARA et le Centre VTT FFC de Saint-Georges-de-Didonne.



Les balades sur les plages sont réglementées

Balades à cheval en forêt de la Coubre : 30 km de chemins balisés, 11 km de promenade sur la plage !

Un partenariat entre l'Office National des Forêts (ONF) et la CARA permet aujourd'hui d'identifier un réseau de sentiers spécifiques à l'activité équestre. Le premier site concerné par ce balisage est la Forêt domaniale de la Coubre. De l'Embellie à Bonne Anse, de belles balades en perspective !

11 KM DE CHEMINEMENT PAR LES PLAGES !

Ouvert toute l'année, le circuit de chemins dédiés aux cavaliers indépendants mais également au professionnels résulte d'une convention signée entre l'ONF et la CARA pour les activités de pleine nature. Ce balisage permet ainsi de pratiquer en toute sécurité la randonnée à cheval dans le cadre verdoyant et remarquable de la Forêt Domaniale de la Coubre. Pour emprunter ces sentiers, les cavaliers randonneurs doivent adopter un comportement respectueux de la nature et des équipements qui leurs sont proposés, conformément à la charte du randonneur en forêt :

- suivre les chemins balisés qui constituent l'itinéraire,
- respecter la propreté forestière,
- ne pas fumer en forêt,
- et ne laisser aucun déchet sur le site.

Bien sûr, pour des raisons de sécurité, l'utilisation de ces circuits équestres est totalement interdite les jours de chasse à tir, à savoir tous les lundis et jeudis (sauf jours fériés) du 1^{er} septembre au 28 février.

Réglementées pour des raisons sanitaires et évidentes de sécurité, les accès aux plages sont soumis à des périodes et des horaires d'ouverture précis. Aussi, sont autorisées toute l'année avant 10h et après 19h les balades sur les plages de la Pointe Espagnole, de la Bouverie et du Phare de la Coubre. En ce qui concerne les plages du Mus de Loup, de la Cêpe, du Galon d'or et de l'Embellie, elles sont interdites d'accès du 1^{er} juin au 30 septembre.

ET DEMAIN...

Des sentiers praticables pour les chevaux sur la trame des circuits VTT et identifiés par un nouveau balisage et de nouveaux itinéraires sont actuellement à l'étude. Ainsi, au printemps 2015, les cavaliers randonneurs de tout âge pourront découvrir le sud du territoire, de Saint-Romain-sur-Gironde à la forêt de Suzac !

Renseignements : 05 46 22 19 19



André Jirodinneau, un président heureux !

Le 28 juin 2013 la CARA inaugurait en présence Dominique Bussereau son nouvel Hippodrome. Un an après, nous avons rencontré André Jirodinneau, président de la Société des Courses Royan Atlantique depuis le 22 février dernier, pour faire le point sur cet équipement qui est aujourd'hui le plus important de la région Poitou-Charentes en termes de manifestations¹ et de fréquentation².

L'Hippodrome Royan Atlantique a rouvert ses portes au public le 30 juin dernier. Elle vous plaît cette nouvelle infrastructure ?

André Jirodinneau : Oh oui ! Aujourd'hui, on est bien, on travaille dans de bonnes conditions, dans des conditions normales ! Je suis membre de la société des courses depuis 10 ans et je peux dire que les installations avaient sérieusement besoin d'un coup de jeune ! La salle de pesage³, par exemple, datait des années 50 et n'était plus du tout aux normes, il n'y avait qu'un seul vestiaire et pas de douche. De même, les modalités d'accueil des professionnels laissaient à désirer. C'était dommage, car nous disposons d'une des meilleures pistes en herbe, voire la meilleure de France ! Et ce n'est pas moi qui le dit mais Jean-Michel Bazire⁴ !

Concrètement, qu'est-ce que cela change aujourd'hui ?

AJ : Le plus important pour nous c'est de pouvoir accueillir les professionnels dans des conditions optimales surtout pour les « galopeurs » qui sont des chevaux très nerveux et qui ont besoin de boxes pour se détendre. Avant, beaucoup de professionnels ne vou-

laient pas venir à Royan en raison de cette absence de lieux d'erepos pour leur chevaux. Les travaux nous ont changé la vie ! De plus, le monde des courses s'ouvre de plus en plus aux cavalières et rien n'était prévu pour elles. Maintenant un vestiaire leur est dédié. On a aussi une salle pour les retransmissions TV, pour les contrôles anti-dopage, sans parler du centre d'entraînement qui est particulièrement bien adapté pour accueillir les écuries Macaire (106 chevaux) et Chaillé-Chaillé (80 chevaux). Nous avons même un autre entraîneur, Thomas Fourcy, qui s'est installé dans la forêt, tout près et qui entraîne ses chevaux chez nous. Nous sommes très reconnus au niveau professionnel et international.

UNE DES MEILLEURES PISTES EN HERBE, VOIRE LA MEILLEURE DE FRANCE !

Des grands rendez-vous sont prévus cet été ?

AJ : Bien sûr ! Toujours le Trophée Vert qui se déroulera cette année le 20 juillet qui sera retransmis en direct sur Equidia, trois courses premium le dernier dimanche d'août, là encore diffusées en direct sur Equidia et enfin, le 150^{ème} anniversaire de la création de la société des Courses en août avec des jeux et beaucoup d'autres animations !

Calendrier des courses de la saison et autres informations :
hippodrome-royan17.blogspot.fr

¹ 15 réunions d'avril à septembre.

² 30 000 visiteurs par saison.

³ Salle où sont pesés les cavaliers avant et après la course.

⁴ Entraîneur, driver de trot attelé, jockey au trot monté reconnu dans le monde des courses.

voiles d'estuaire 2014











DOSSIER

nouvelle mandature

« Notre premier devoir est de regarder la réalité en face. »

Réélu le 18 avril dernier à la présidence de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Jean-Pierre Tallieu se confie en ce début de nouveau mandat qu'il définit comme celui de « l'engagement, de l'effort et de la concertation au service de la population. »

Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

Jean-Pierre Tallieu : Je suis heureux et fier de pouvoir poursuivre ma mission à la tête de notre intercommunalité. Je mesure bien évidemment l'importance et la difficulté de la tâche qui m'attend. La confiance que m'a renouvelée l'assemblée communautaire engage ma responsabilité pour continuer le travail entrepris mais aussi changer ce qui doit l'être. C'est la qualité de ce lien qui garantira la bonne conduite des projets que nous mènerons ensemble et des services que nous rendrons aux habitants. Je suis très attaché à l'échelon intercommunal et à cette CARA que j'ai l'honneur d'animer depuis avril 2006. Un échelon en perpétuelle évolution, à la fois impliqué dans le développement stratégique à moyen et long terme de notre territoire, et aussi tellement proche des habitants par ses compétences au quotidien. La CARA de 2014 n'a plus rien à voir avec la Communauté d'Agglomération du Pays Royannais de 2006. La construction du sentiment d'appartenance à la communauté était en marche : définition de l'intérêt communautaire, développement d'un service d'appui aux communes, mise en œuvre de la dotation de solidarité financière et des fonds de concours... Concentrée sur ses compétences obligatoires, la CARA a construit une Politique de la Ville adaptée à la réalité des besoins et développé un accompagnement aux programmes de construction de logements qui nous a permis de combler – en partie – le retard. La CARA a aussi porté en direct de grands projets : la réhabilitation

de l'hippodrome Royan Atlantique (60 emplois et une filière équine en devenir), les transports collectifs, la station d'épuration de La Palmyre, pour ne citer que les principaux. Aujourd'hui, je sais pouvoir compter sur l'engagement et le dévouement de l'ensemble des élus de notre assemblée pour construire notre territoire de demain. J'aborde l'avenir avec ambition et optimisme, sans préjugé ni dogmatisme.

**« LES GRANDES
POLITIQUES PUBLIQUES
NE PEUVENT S'EXERCER
EFFICACEMENT ET
ÉQUITABLEMENT,
QU'À L'ÉCHELLE
INTERCOMMUNALE. »**

Quelles sont les grandes priorités de la CARA ?

JPT : La CARA, c'est l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui tracera à 15 ans le devenir de notre territoire et le renouvellement nécessaire de nos activités économiques dans un contexte de compétition très forte entre les territoires. Mais la CARA, c'est aussi la collecte des ordures ménagères et les

transports scolaires, l'assainissement et l'insertion, l'habitat et la culture, notre cadre de vie. Rayonnement et proximité : on retrouve ces deux aspects dans toutes les politiques de notre communauté d'agglomération. De même, la prochaine réforme territoriale sera – si elle va au bout – un véritable bouleversement dans son organisation. Outre la division par deux des Régions, la disparition des Départements et la suppression de la clause de compétence générale, il s'agira de **redessiner « une nouvelle carte intercommunale, fondée sur les bassins de vie »**. Avec une entrée en vigueur programmée au 1^{er} janvier 2018, c'est un acte important qu'il faudra accompagner plutôt que subir. Nous devons nous emparer de ce sujet avec nos voisins territoriaux dans le respect des principes qui ont toujours gouverné notre communauté : le dialogue, le consensus, le respect des identités communales et la conscience partagée que nous sommes tout à la fois une communauté de projets et une communauté de service public. Ainsi la CARA poursuivra en 2014 les projets engagés avec, notamment, l'aménagement de la gare multimodale de Royan, la construction de la gendarmerie de La Tremblade, l'aménagement des zones d'activités économiques de Saujon, Arvert et Grézac, la réhabilitation de la maison de la rue de la Pitorie pour y accueillir le Relais Accueil Petite Enfance de Royan, le schéma directeur intercommunal des eaux pluviales.

Il s'agit aussi de composer avec un budget de plus en plus serré...

JPT : C'est une évidence au vu de la conjoncture actuelle. Alors que le monde connaît des changements sans précédent, l'Europe se divise et la France tarde à s'adapter. La vérité, c'est que nous avons des marges de manœuvre budgétaire étroites et que nous allons devoir les reconquérir pas à pas. Les dotations de l'Etat et les contributions financières de nos partenaires publics traditionnels continuent de baisser. Et ni les transferts de charge, ni les normes et réglementations diverses, coûteuses pour nos collectivités, n'ont été réduites. Les bases de la fiscalité économique n'ont plus évidemment la même dynamique que par le passé. **Néanmoins, nous avons collectivement, en février dernier, pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts de l'agglomération et je souhaite que cet engagement soit tenu. Et, bien sûr, pour financer ses projets tout en préservant ses marges de manœuvre, la CARA maintiendra une stratégie financière rigoureuse en mettant l'accent sur la maîtrise des charges de fonctionnement.**

« LA CARA S'EST CONSTITUÉE, DEPUIS PLUSIEURS EXERCICES, UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT IMPORTANTE QUI LUI PERMETTRA DE FAIRE FACE A UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX. »

La loi électorale a, également, impliqué un nouveau mode de représentation au sein de l'assemblée. Comment cela se concrétise-t-il ?

JPT : Le conseil communautaire qui ne représentait que les seules majorités municipales accueille aujourd'hui, 7 représentants des oppositions locales sur 73 membres. Le fonctionnement des conseils communautaires se rapproche ainsi de celui des conseils municipaux. Nous en tirerons les conséquences en ouvrant, comme la loi nous le permet, les commissions de travail de la CARA, à tous les conseillers municipaux, selon des modalités que nous adopterons préalablement. Cela n'empêche évidemment pas la recherche systématique de consensus dans toutes nos décisions et bien sûr, pour élaborer notre projet de territoire dans le respect de nos 34 communes comme nous l'avons toujours fait dans cette assemblée.

Qu'en est-il de l'esprit communautaire aujourd'hui ?

JPT : L'esprit communautaire doit se construire. C'est pourquoi, je désire que nous maintenions - à moyens constants - durant ce mandat nos efforts en direction des communes, tout en repensant les critères de la solidarité communautaire afin de mieux tenir compte à l'avenir des besoins réels de coopération et de centralité. Je suis attaché à l'équilibre des droits et des devoirs. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, toutes sensibilités politiques confondues, car c'est l'intérêt général qui doit toujours guider notre action. Il n'y a pas de politique réussie si elle n'est pas au service de quelque chose qui nous dépasse. La CARA sera au service de ses 34 communes.

Conseil communautaire de la CARRA : les maires de vos 34 communes et les membres du bureau



Président
Jean-Pierre TALLIEU
Mer et Milieu Maritime,
patrimoine
Maire de La Tremblade



1^{er} Vice-Président
Bernard GIRAUD
Eau, environnement,
espaces naturels et
sensibles



2^{ème} Vice-Président
Vincent BARRAUD
Finances, culture
Maire d'ETAULES



3^{ème} Vice-Président
Pascal FERCHAUD
Tourisme, activités de pleine
nature, liaisons douces,
politiques contractuelles,
développement économique



4^{ème} Vice-Président
Martial de VILLELUME
Élimination et valorisation
des déchets
Maire de St Sulpice-de-
Royan



5^{ème} Vice-Président
Michel PRIOUZEAU
Politique de la Ville
Maire d'Arvert



6^{ème} Vice-Président
Régine JOLY
Développement durable,
plan climat, énergie
territorial, énergie
Royan



7^{ème} Vice-Président
Daniel HILLAIRET
Logement, urbanisme
opérationnel et stratégie
foncière
Maire de Cozes



8^{ème} Vice-Président
Claude BAUDIN
Transports et mobilité
Maire de St-Palais-sur-mer



9^{ème} Vice-Président
Maurice GIRERD
Travaux et bâtiments
communautaires
Maire de Brie-sous-Mortagne



10^{ème} Vice-Président
Jean-Marc BOUFFARD
Assainissement
Maire de St Georges-de-
Didonne



11^{ème} Vice-Président
Danièle CARRÈRE
Petite enfance, enfance,
jeunesse
Maire de Vaux-sur-Mer



12^{ème} Vice-Président
Francis HERBERT
Aménagement de
l'Espace (à l'exclusion des
transports), urbanisme
réglementaire (SCoT)
Maire de St-Augustin



13^{ème} Vice-Président
Didier BESSON
Sécurité des personnes et des biens (Zones
de baignade, conseil intercommunal de
Sécurité et de prévention de la délinquance
(CISPD)), gens du voyage
Royan

Autres membres du bureau



Lysiane GOUGNON
Programme Local de
l'Habitat
Maire de Sablonceaux



Michèle CARRÉ
Ruralité, développement
agricole
Maire de Semussac



Florence DEAU
Système d'information et aménagement numérique,
relations avec les communes et le CODEV
Royan

DOSSIER

Conseil communautaire de la CARRA : les maires de vos 34 communes et les membres du bureau



Maire d'Arces-sur-Gironde
Jean-Paul ROY



Maire de Barzan
Robert MAIGRE



Maire de Boutenac-Touvent
Philippe BREMAUD



Maire de Breuillet
Jacques LYS



Maire de Chaillevette
Vincent GRIOLET



Maire de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet
François DELAUNAY



Maire de Corme-Ecluse
Olivier MARTIN



Maire d'Épargnes
Élisabeth MARTIN



Maire de Floirac
Michel VALLÉE



Maire de Grezac
Bernard POURPOINT



Maire de l'Eguille-sur-Seudre
Roger GUILLAUD



Maire de Le Chais
Thierry SAINTLOS



Maire de Les Mathes-La Palmyre
Philippe GADREAU



Maire de Médis
Yvon COTTERRE



Maire de Meschers-sur-Gironde
Dominique DECOURT



Maire de Mornac-sur-Seudre
Gilles SALLAFRANQUE



Maire de Mortagne-sur-Gironde
Jean-Louis FAURE



Maire de Royan
Didier QUENTIN



Maire de St-Romain-de-Benet
Serge ROY



Maire de St-Romain-sur-Gironde
Josette RIFFAUD



Maire de Talmont-sur-Gironde
Stéphane LOTH

LA CARA, COMMENT ÇA MARCHE ?

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) est composée de 34 communes. Chaque commune dispose d'au moins un conseiller. L'ensemble des 73 conseillers compose le conseil communautaire.



LE PRÉSIDENT

élu par le conseil communautaire, il supervise la mise en œuvre de la politique communautaire.



LES COMMISSIONS

composées d'élus des 34 communes de la CARA, elles se réunissent par compétence (développement économique, transports, culture...) et donnent leur avis sur les projets.

LES SERVICES

160 agents composent les services de la CARA. Ils mettent en application les décisions du conseil communautaire et accompagnent les élus dans leur travail.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante de l'agglomération. Le conseil communautaire détermine les grandes orientations de la CARA, vote les budgets et plus de 300 délibérations par an. Il se réunit en moyenne une fois par mois.



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Élu par le conseil communautaire, il se compose du **président**, de **13 vice-présidents** et de **trois autres membres**. Il débat sur les sujets majeurs en amont du conseil communautaire.



LES COMPÉTENCES



Syndicat inter-communautaire du littoral (SIL déchets)

Syndicat mixte d'accompagnement du SAGE de la Seudre (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

Maison de l'emploi, de la formation et des initiatives locales (MEFIL)

Syndicat des Eaux de Charente-Maritime

Mission locale du pays royannais

Station nautique aggro Royan Atlantique

Etablissement public foncier



127 M€ pour un budget responsable et dynamique

Pour l'année 2014, le budget de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) s'élève à près de 127 millions d'euros.

Il se compose d'un budget principal (52,2 millions d'euros) et de neuf budgets annexes dédiés à l'assainissement (33,6 M€), à la gestion des déchets (27,2 M€), aux transports (6,7 M€), aux bâtiments économiques et zones d'activités communautaires (4,7 M€), à l'hippodrome Royan Atlantique (1,4 M€) et aux logements saisonniers (1 M€). En 2014, tous budgets confondus, plus de 57 M€ seront ainsi investis sur le territoire en dépenses d'équipement. Dans un contexte économique difficile, l'Agglomération Royan Atlantique s'affirme comme un acteur majeur du développement économique local.



Les principales actions 2014

(**67 M€**)

pour assurer à la population des services de proximité (soit 53 % du budget) :

- Eau et assainissement : **33,6 M€**
- Collecte et traitement des déchets : **27,2 M€**
- Transports urbains : **6,7 M€**

(**16 M€**)

pour développer le territoire (13 %), dont :

- Aménagement de zones d'activités et d'hôtels d'entreprise, actions économiques : **5,6 M€**
- Gare intermodale de Royan : **3,1 M€**
- Fonds de concours (soutien aux projets des communes) : **2,6 M€**
- Aménagement du territoire (réserves foncières, SCOT, déplacements) : **2,1 M€**
- Hippodrome Royan Atlantique : **1,4 M€**
- Ligne LGV Tours-Bordeaux : **0,8 M€**

(**12,1 M€**)

pour améliorer le cadre de vie des habitants (9,5 %), dont :

- Politique de la ville et solidarité (petite enfance, insertion, gens du voyage...) : **4 M€**
- Aide à la production de logements sociaux et actions en faveur du logement : **3,1 M€**
- Maison CARA à Saint-Palais-sur-Mer : **1,8 M€**
- Culture, patrimoine, animations territoriales : **2,2 M€**
- Protection et mise en valeur de l'environnement : **0,9 M€**

(**5,4 M€**)

pour assurer la sécurité des biens et des personnes (4 %), dont :

- Surveillance des zones de baignade : **1,7 M€**
- Contribution au Service départemental d'incendie et de secours : **2,7 M€**
- Construction de nouvelles gendarmeries : **0,6 M€**
- Lutte contre les nuisibles, refuge animalier : **0,3 M€**



LES AUTRES CHARGES

(**17,5 M€**)

(soit 14 % du budget) : ce que l'agglomération reverse aux communes (4 M€) et à l'Etat (13,6 M€) à travers le Fonds national garantie ressources, les attributions de compensation et la dotation de solidarité.

(**8,2 M€**)

charges de structure et actions générales

(**8,1 M€**)

charges de personnel (dont 9 % pour la surveillance des zones de baignade).

LES PRINCIPALES RECETTES

- Dotation globale de fonctionnement : **9,9 M€**
- Fiscalité des ménages : **16,1 M€**
- Fiscalité économique : **8,8 M€**
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, redevance déchets, reprises déchets : **17,6 M€**
- Surtaxe assainissement : **6 M€**
- Versement transport et contribution du Conseil général (réseau secondaire) : **4 M€**



les mathes

Des arbres aux pouvoirs magiques

En février, 26 élèves de l'école primaire ont participé à la plantation de 200 chênes et pins maritimes à proximité de l'hippodrome, en leur attribuant un nom et une mission pour l'avenir.

Comment transformer une friche de 3 000 mètres carrés en jeune forêt ? Le 20 février, 26 élèves de l'école élémentaire des Mathes ont participé à la plantation de 200 chênes pédonculés, chênes verts et pins maritimes, dans un secteur protégé à proximité de l'hippodrome Royan Atlantique des Mathes. Ce chantier nature était organisé par les agents du service gestion des espaces naturels sensibles de la CARA, dans le cadre d'une mesure compensatoire liée aux travaux d'extension de l'hippodrome. « *Les élèves ont préparé les trous et planté les arbres de manière aléatoire, afin de reproduire une forêt sauvage, détaille Aurélien Gilardet, garde du littoral. On leur a aussi expliqué les différentes espèces d'arbres, et le type de forêt qu'ils avaient à leur porte, un espace protégé sensible et très sympa.* »

UNE INITIATIVE INSPIRÉE D'UN PROJET SCOLAIRE AUTOUR DE « LA POÉSIE SUR LES ARBRES »

Pour Sandrine Thomas, enseignante à l'école des Mathes, les enfants n'ont pas seulement appris à planter un arbre. « Ils reviendront voir l'année prochaine comment les jeunes plants ont grandi, annonce-t-elle. Ce projet de groupe a aussi créé un esprit d'équipe et a sensibilisé les enfants à la protection des espaces naturels. » L'initiative accompagnait sur le terrain un projet mené en classe autour de la poésie sur les arbres. Une fois la plantation achevée, les enfants ont ainsi accroché aux troncs des messages dédiés à ceux qu'ils aiment : « *le gardien des esprits célestes* » (Hippolyte), « *l'arbre des secrets* » (Cassandra), « *l'arbre de l'amour qui enchante les mariages* » (Zoé), « *le gardien de l'espoir* » ou encore « *l'arbre protecteur de la nature* » (Léo). Aux portes de l'hippodrome, c'est bien une forêt enchantée qui a pris racine.



Concours de soupes

Une vingtaine d'élèves ont préparé des soupes avec des légumes locaux, dont les fèves ramassées dans le potager de l'école.

Pas facile d'éplucher une carotte pour la première fois de sa vie. À 7 ans, Ethan découvre le maniement de l'économe, tandis que son camarade Neil fait la peau d'une betterave. A l'école Marcelle-Nadaud de Cozes, une vingtaine d'élèves de la classe de Denis Barbin (CE1-CE2) ont mis la main à la pâte, le 12 mai, en préparant la soupe avec des légumes locaux, et notamment les fèves cultivées dans le potager de l'école. Une semaine plus tard, ce sont les élèves de Claire Jalaguier (CP/CE1) qui ont concocté des smoothies, boissons fraîches réalisées avec des fruits et légumes mixés. « *On a choisi des recettes simples, facile à refaire à la maison avec les parents* », explique Elise Raymond, diététicienne au syndicat Mission nutrition alimentation Poitou-Charentes, à l'initiative du projet avec le service développement agricole de la CARA.

APPROVISIONNER LES RESTAURANTS COLLECTIFS EN PRODUITS LOCAUX

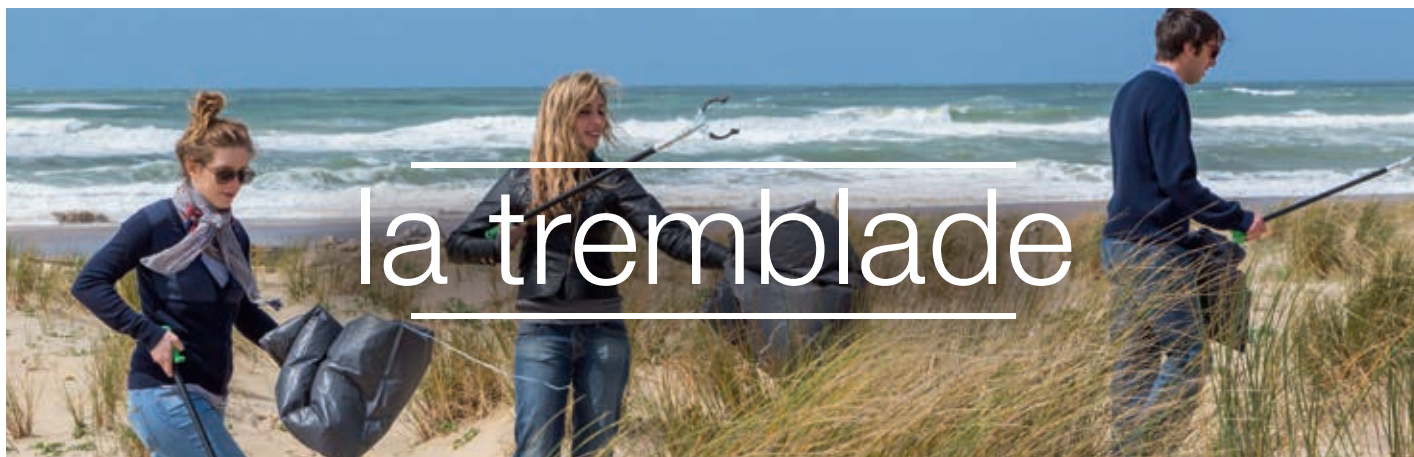
Depuis 2004, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique favorise l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits locaux. Des ateliers organisés dans les écoles sur le thème « *de la terre à l'assiette* » sensibilisent également les élèves sur l'origine des produits et l'importance de manger des

fruits et légumes de saison. « *L'atelier cuisine est un bon outil pour intéresser les enfants à leur alimentation, souligne Christelle Jean-Chevallier, animatrice au service développement agricole de la CARA. C'est aussi une expérience sensorielle et un moment convivial, qui réunit les élèves, les enseignants et le personnel du restaurant scolaire autour d'un même projet.* »

Après une heure de préparation, les enfants ont pu comparer les soupes tirées de trois recettes différentes. Celle à la tomate et au basilic a remporté le plus de voix, devant la soupe froide betterave et concombre et le potage aux légumes nouveaux. L'heureuse gagnante a été réalisée par Linette Rupil et son l'équipe de restauration et servie le 5 juin à l'ensemble des enfants de l'école.

200 ÉLÈVES SENSIBILISÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE APRÈS LES COURS

Cinq communes de la CARA ont fait appel aux services de la CARA, au cours de l'année scolaire 2013-2014, pour assurer des animations après les cours, à la suite de la réforme des rythmes scolaires. Des agents des services développement agricole, énergie, assainissement, déchets et espaces naturels sensibles sont ainsi intervenus dans les écoles maternelles et élémentaires de Médis, Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade, les Mathes et Etaules. Plus de 200 écoliers ont ainsi profité des animations ludiques organisées sur différents thèmes ayant pour point commun le développement durable et l'économie des ressources naturelles.



la tremblade

Plus de 4 tonnes de déchets ramassés

Plus de 300 personnes se sont mobilisées, le 26 avril, pour nettoyer la plage du phare de la Coubre, à La Tremblade, en ramassant les déchets déversés par l'océan durant l'hiver. Plus de 4 tonnes de débris ont ainsi été retirées du sable lors de cette journée éco-citoyenne, organisée conjointement par les mairies de La Tremblade et des Mathes, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Ligue de protection des oiseaux, l'Office national des forêts et la société Dop.



26 avril 2014, plage du Phare de la Coubre.
Plus de 4 tonnes de déchets ramassés.

**300 PERSONNES
MOBILISÉES POUR
NETTOYER LA PLAGE**

epargnes

Balade thermographique

Les déperditions de chaleur ne passeront plus inaperçues. Au cours de l'hiver, l'énergéticien de la CARA a organisé plusieurs balades thermographiques dans les communes du territoire, de la Tremblade à Epargnes, en passant par Saint-Georges-de-Didonne et Médis. Une trentaine de familles ont ainsi été sensibilisées aux problèmes d'isolation grâce aux images fournies par une caméra thermique. Cet outil permet de visualiser les déperditions d'énergie au niveau des murs, des fenêtres et de la toiture des habitations particulières, comme des bâtiments communaux. Chacune de ces balades s'est terminée dans une salle municipale par l'étude des images recueillies, l'examen des problèmes rencontrés et des solutions pour y remédier.



meschers-sur-gironde

Une façade qui décoiffe

« Embellir la commune d'une curiosité touristique et humaine » : telle est l'ambition de la fresque de 140 m² réalisée sur la façade arrière d'une grande maison située au 28, rue de la Montagne, face au cimetière de Meschers-sur-Gironde. À la suite d'une petite annonce passée dans un journal local, François Hallé a réuni quatre artistes pour imaginer un paysage en trompe l'œil, mariant « la terre, l'air et l'eau », thème de cette œuvre collective réalisée chez un particulier par Alain Grand, Christophe Soudais, Pierre Karboua et Mathieu Ota.

arces et saujon

Terrains à vendre

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique met en vente seize parcelles constructibles à usage d'habitation, incluses dans des lotissements, à partir de 47 000 euros.

À Arces-sur-Gironde, rue des Basses coutures :

■ Trois parcelles constructibles incluses dans le lotissement « *Le Clos des Moulins* », d'une surface de 273 m², 512 m² et 597 m². Elles sont vendues au prix de 71 euros/m² (hors frais d'acte à la charge de l'acquéreur).

À Saujon, rue Gustave Courbert et Rembrandt :

■ 11 parcelles constructibles incluses dans le lotissement « *Les Sauzes* », cadastrées section A n°1783 (pour 759 m²), n°1784 (pour 752 m²), n°1785 (pour 741 m²), n°1786 (pour 665 m²), n°1787 (pour 665

m²), n°1788 (pour 683 m²), n°1789 (pour 777 m²) et n°1790 (pour 610 m²), vendues au prix de 76 euros/m² ; les parcelles cadastrées section A n°1791 (pour 883 m²), n°1792 (pour 774 m²) et n°1793 (pour 769 m²) sont vendues 90 euros/m² (hors frais d'acte à la charge de l'acquéreur) ;

■ Un lot constructible pouvant accueillir plusieurs logements inclus dans le lotissement « *La Chaille* », d'une surface de 2 051 m², vendu au prix de 98 euros/m² (hors frais d'acte à la charge de l'acquéreur) ;

■ Un lot constructible pouvant accueillir plusieurs logements inclus dans le lotissement « *L'Artimon* », d'une surface de 1 647 m², vendu au prix de 111 euros/m² (hors frais d'acte à la charge de l'acquéreur).

Les personnes intéressées peuvent contacter le service habitat, aménagement et urbanisme de la CARA au 05 46 39 64 26 pour tout renseignement complémentaire.



REMONTÉE DE LA SEUDRE

La Seudre, à pieds, à cheval, en vélo, en bateau...

Les 6 et 7 septembre prochains, aura lieu la désormais traditionnelle Remontée de la Seudre. De La Tremblade à l'Eguille-sur-Seudre, profitez de deux jours au grand air le long du plus petit estuaire d'Europe.

Depuis 18 ans, chaque fin de saison estivale sur notre territoire est marquée par la Remontée de la Seudre. Organisée par la CARA avec l'aide de la Station Nautique Agglo Royan Atlantique, ces deux jours de balade au fil de l'eau permet aux petits et aux grands de découvrir ou redécouvrir la presqu'île d'Arvert.

Dégustation d'huîtres, soirées conviviale, marchés fermiers... Tout est réuni pour un week-end inoubliable au pays de l'ostréiculture.

Programme

Samedi 6 septembre

- **Randonnée Kayak**
 - Départ et arrivée La Tremblade – Mus de Loup (en bas du port de la Seudre).
 - Halte dégustation d'huîtres et visite au Moulin des Loges à Saint-Just Luzac.
- **Randonnées pédestre/cyclo/équestre**
 - Ronce-les-Bains – Place du Marché.

■ Animations

- Ronce-les-Bains – Place du Marché.
- Arrivée des randonneurs.
- Remise des prix - apéritif offert par la commune.
- Repas de village : approvisionnement sur le marché fermier ou pique-nique tiré du panier.
- Concert.

- **Marché et repas fermier de 17h à 23h** - Place du Marché - Ronce-les-Bains.

Dimanche 7 septembre

■ Randonnée Nautique

- La Tremblade – L'Eguille-sur-Seudre.
- Kayaks – canoës-avirons – voiles légères – stand up paddle – OFNIS...
- Voiles traditionnelles – habitables.

■ Port de l'Eguille-sur-Seudre

- Arrivée de la randonnée nautique.
- Remise des prix d'honneur.
- Apéritif offert par la commune.
- Repas de Port.
- Concert du groupe « Mingos », influences latines, espagnoles.

■ Marché de produits régionaux

- 15h à 19h – Port de l'Eguille-sur-Seudre.

Renseignements et inscriptions :

Station nautique : 05 46 23 47 47

stationnautique.paysroyannais@wanadoo.fr

les rendez-vous de l'été

Festivals, concerts, visites, expositions, spectacles gratuits... Tout au long de l'été, les communes de la CARA proposent plus de 500 rendez-vous à vivre en famille ou entre amis. Retrouvez toutes les animations sur le site www.en-charente-maritime.com et sur les sites des offices de tourisme.

FESTIVALS

Les Jeudis Musicaux

5 juin au 25 septembre

34 concerts sont organisés dans les églises du territoire tous les jeudis soirs à 21 heures : 20 dates, 86 artistes et 34 occasions de découvrir notre patrimoine en musique.

www.pays-royannais-patrimoine.com

Violon sur le sable à Royan

19 au 26 juillet

Les plus belles pages classiques seront interprétées sur la plage de la Grande conche, capable d'accueillir plus de 50 000 personnes sous les étoiles, face à l'océan.

www.violonsurlesable.com

Festival humour et eau salée

31 juillet au 2 août

À Saint-Georges-de-Didonne. De jour comme en soirée : fête dans les rues piétonnes, extravagances sur le front de mer et la plage. Dans la salle bleue du Relais de la Côte de beauté : Albert Meslay le 31 juillet, les Fills Monkey le 1^{er} août et Jean-Jacques Vanier, le 2 août. À l'espace Colette Besson : Thierry Garcia le 31 juillet et Mathieu Madenian le 1^{er} août.

Festival des arts de la rue et de la piste

2 au 16 août

À Saint-Palais-sur-Mer : concerts, troupes de théâtre, jongleurs...

Festival Crescendo à Saint-Palais-sur-Mer

21 au 23 août

Seizième édition du festival de rock progressif, avec douze concerts gratuits, à partir de 17 heures, sur l'esplanade du Concié. Tél. 06 63 41 76 99.

www.festival-crescendo.com

CONCERTS

Festi'Vaux et Jeudis de Nauzan

10 juillet au 21 août

À Vaux-sur-Mer, concerts tous les jeudis à 21h30 sur la promenade de Nauzan. Du 5 au 7 août, festival de musiques actuelles dans le parc de la mairie, avec Luciano, Puggy, Jean-Louis Murat.

Une journée de classiques

16 juillet

À Vaux-sur-Mer (église, salle Equinoxe, parc de la mairie), concerts gratuits de musique classique.

Révélations musicales du pays royannais

25 juillet au 17 août

Quatre groupes donneront 17 concerts dans dix communes du territoire à 21h30 : la Cafeteria Roja ; NY Malagasy Orkestra ; Morgan & the Soul Fingers et Tram des Balkans. Tél. 05 46 23 53 00.

Matinales et concerts au balcon à Meschers

8 juillet - En matinales, concerts gratuits devant l'office de tourisme : jazz manouche ;

31 juillet - matinale irlandaise avec The Portraits (pop irlandaise) ;

15 août - Les Fous Frogs ;

15 juillet - Concerts au balcon dans les Grottes des arts avec le Katy Bolide Band ;



FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART ET DE PYROTECHNIE À SAINT-PALAIS-SUR-MER.

Du 14 au 18 juillet, le lac de Saint-Palais-sur-Mer va briller de mille feux, à partir de 22 heures. Tel. 05 46 23 22 58, www.saint-palais-sur-mer.com

27 juillet - Blue Not'Trio (pop, soul, bossa) ;
19 août - Swing'N Valse Trio ;
17 juillet - Mo et Mickaël Miro joueront à 21 heures, au port de plaisance. Gratuit.

Concerts à Saint-Georges-de-Didonne

17 juillet - Concert Slava & friends à 21 heures, aux Jardins du phare ;
18 juillet - Whiskybaba : sept musiciens pour un concert rock, festif et drôle ;
19 juillet - Swing Home Trio, à 21 heures place de l'Eglise ;
22 juillet - Les Réservoirs Dogs, à 21h30, parvis du Relais de la Côte de Beauté ;
26 juillet - Blow Di Vostok, à 21 heures place de l'Eglise ;
29 juillet - NY Malagasy Orkestra, à 21h30, parvis du Relais de la Côte de Beauté ;
5 août - concert Monty Picon, à 21h30 au parvis du Relais de la Côte de Beauté ;
8 juillet - Concert Romano Dandies Quatuor, à 21 heures, parvis du Relais de la Côte de Beauté ;
7 août - Jardins du phare, à 21h30 ; concert Faut Qu'ça Guinche ;
12 août - 21h30, au Relais de la Côte de Beauté ; concert Rider ;
18 août - 21 heures place de l'Eglise (country, rock, blues) ;
15 juillet et 19 août - Concert Ultra Sixties, à 21 heures, parvis de la Côte de Beauté.

Nuits romanes

23 juillet - Concert et spectacle à Mortagne-sur-Gironde. Soirée clôturée par une dégustation de produits locaux ;
26 août - Spectacle de cirque acrobatique et concert, à 21 heures, sur le parvis de l'église Saint-Etienne à Vaux-sur-Mer ;
27 août - Spectacle de mât libre et concert swing manouche, à Saint-Georges-de-Didonne.

ANIMATIONS

La Palmyre fête la Saint-Jean

24 juin

À partir de 21 heures, plage de la Palmyre : spectacle équestre réalisé par le Cheval Autrement et concert de salsa. Animations toute la journée.

www.la-palmyre-les-mathes.com

Traversée de l'estuaire

28 juin

En kayak, pirogue, stand-up paddle, planche à voile et catamaran, de La Palmyre à Royan, en passant par Cordouan.

Sculpture de sable évolutive

3 - 9 juillet

Plage du Bureau à Saint-Palais-sur-Mer : réalisation en direct d'une sculpture monumentale de sable évolutive du matin au soir.

Marchés artisanaux nocturnes

7 juillet au 25 août

À Vaux-sur-Mer, tous les lundis de 19 heures à minuit ;

2 juillet - au 27 août

À La Palmyre, tous les mercredis soirs à partir de 18h30. Marchés nocturnes musicaux tous les mercredis à Meschers.

Ateliers pour les enfants

7 juillet

Atelier maquillage à Saint-Augustin-sur-Mer, à 11 heures devant l'office de tourisme. Atelier astronomie pour les enfants, tout l'été à Meschers-sur-Gironde. Tél. 05 46 02 70 39. Ateliers création et jeux de piste dans le centre-ville, tout au long de l'été à Saint-Palais-sur-Mer.

Feux d'artifice

13 juillet - À 22h30, à l'Eguille et aux Mathes (avec bal populaire) ;
14 juillet - À Arvert, Ronce-les-Bains, Saint-Palais-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne ;
21 juillet - Sur le port de Mortagne-sur-Gironde (feu d'artifice musical) ;
23 juillet - Sur la plage de Nauzan à Vaux-sur-Mer ; spectacle pyrotechnique musical Electro Star ;
7 août - À Meschers-sur-Gironde, à partir de 21h30 au port de plaisance ;
10 août - À La Palmyre, à 22h30, plage de La Palmyre et square de l'Océan ;
13 août - À Saint-Palais-sur-Mer, plage du centre à la tombée de la nuit ;
15 août - À Royan, sur la grande plage et le front de mer ;
16 août - À Saint-Georges-de-Didonne, à 23 heures sur la grande plage, suivi d'un bal place de l'église ;
20 août - À La Tremblade, à 23 heures plage de la place Brochard ;
27 août - À Saint-Palais-sur-Mer, plage du Bureau.

Brocantes et vide-greniers

25 juin au 27 août - À La Tremblade, tous les mercredis place Faure Marchand ;
6 juillet - À Ronce-les-Bains ;
13 juillet - Au port de Meschers ;
14 juillet - À la Tremblade et Mortagne-sur-Gironde ;
27 juillet - À Saint-Palais-sur-Mer ;
2 août - À Cozes ;
3 et 10 août - À Arvert ;
23 août - Foire aux puces autour du lac de Saint-Palais-sur-Mer ;
24 août - À Mortagne-sur-Gironde et Ronce-les-Bains ;
13 septembre - À La Palmyre ;
14 septembre - À l'Eguille.

Spectacles de rue

6 juillet - À Saint-Georges-de-Didonne, déambulation avec la fanfare Skyzophonik ;
20 juillet - Déambulation avec Balbazar Trio, de la place Odilon Redon au parvis du Relais de la Côte de Beauté ;
21 juillet - À Meschers, spectacle gratuit du cirque Lazari, devant l'office de tourisme. Théâtre musical Hybrides ;
21 juillet - À Saint-Georges-de-Didonne, à 21 heures, place de la Résistance ;
8 juillet et le 5 août - Spectacle musical burlesque Making off tambouille, avenue d'Aunis à La Palmyre ;
Le 22 juillet et le 7 août - La vie rêvée de Lucette Chlope, spectacle musical burlesque de la Cie Torrent-Ciel, à 11 heures, avenue d'Aunis à La Palmyre ;
13 juillet et 22 août - À Saint-Georges-de-Didonne, spectacle de jonglerie, le 13 juillet à 21 heures, parvis du Relais de la Côte de Beauté, et le 22 août à 20h30, place de la Résistance.

Animations à La Palmyre

18 juillet et 1^{er} août - Place de la Fontaine : les Fripouilleries, spectacle acrobatique ;
12 juillet et le 2 août - Spectacle de magie « le tour du monde », à 21h30, podium de la Pinède, au centre-ville ;
25 juillet - Tournée nationale de la Française des Jeux : animations gratuites. À 21h30, grand spectacle musical sur le port de la Palmyre. Tel. 05 46 22 41 07.
 BD Riders.
22 au 26 juillet - À Saint-Palais-sur-Mer, la rencontre entre le monde du surf et de la bande dessinée ;
26 au 27 juillet - Courses de caisses à savon à Mortagne-sur-Gironde.

La passion des jeux

5 juillet - Fête du jeu et marché fermier, à Arvert, à la salle des fêtes et au parc de loisirs ;
29 au 31 juillet - Festival des jeux à Saint-Palais-sur-Mer : de 17h30 à 23h30, des centaines de jeux en libre accès, place de l'Océan ;
3 août - Au port de Mortagne-sur-Gironde, la rive en folie : journée consacrée au jeu sous toutes ses formes (jeu en bois, flippers, ping-pong, baby-foot...) ;
5 août - Fête du jeu à Meschers-sur-Gironde, pour tester les dernières nouveautés la tête dans les étoiles ;
9 et 23 août - À la Palmyre, les étapes ludiques, de 18 heures à minuit, 400 m² de jeux en plein air, avenue d'Aunis ;
10 juillet au 28 août - jeux en bois d'antan, tous les jeudis, à 11 heures ou 17 heures, avenue d'Aunis ou Square de l'Océan, plage de La Palmyre ;
8 juillet et 13 août - Passion jeux, à Saint-Georges-de-Didonne, de 18 heures à minuit, place de l'Eglise.

Moules, sardines et paëllas

12 juillet - Éclade géante à La Tremblade, à 20 heures place Faure Marchand, suivie d'un bal ;
14 juillet et 15 août - Grandes paëlla au marché central de Royan ;
18 juillet et 8 août - Éclades place de la Résistance à Saint-Georges-de-Didonne ;
2 août - Soirée barbecue à Boutenac-Touvent ;
8 août - Éclade géante et sardinade, à Saint-Palais-sur-Mer, à partir de 19h30 au stade d'honneur ;
9 août - Repas paëlla et soirée dansante, à Arvert, sous la halle du marché ;
16 août - Éclade à l'Eguille ; éclade et bal à Arvert ;
13 juillet au 24 août - Sardinades à Ronce-les-Bains tous les dimanches à partir de 19h30 sur le parking de la base nautique à Ronce-les-Bains.

Fêtes

12 juillet - Retraite aux flambeaux et feu de joie, à 22 heures, à l'Eguille-sur-Seudre ;
20 juillet - À La Tremblade, Fête de la Grève ;
9 août - Fête de la mer à La Tremblade ;
20 juillet - À 22 heures, Vaux-sur-Mer fait son cirque, place du marché : retraite aux flambeaux accompagnée de compagnies de cirque suivi d'un spectacle de feu dans le parc de la mairie ;
10 août - Fête du port, à Mortagne ; grande fête de Talmont-sur-Gironde, avec feu d'artifice, bal populaire, kermesse.

Beach parties

11 août - À Meschers-sur-Gironde, 9P dance-floor summer tour 2014, plage des Vergnes à partir de 21 heures ;

12 juillet au 23 août - Soirées dansantes tous les samedis à 21 heures sur la plage de Suzac, à Saint-Georges-de-Didonne ; Palmyr'Dance, tous les jeudis à 21h30, podium de la Pinède à La Palmyre.

Piqthiu en son et lumière

21 août

À l'Eguille, Piqthiu, animateur patoisant et fervent défenseur de la profession ostréicole, entouré d'acteurs éguillais bénévoles, présentera de nombreux tableaux sur la vie du port de l'Eguille. Spectacle gratuit.

Foires aux vins

6 juillet

Salon et marché bio des vignerons de l'estuaire, à Mortagne-sur-Gironde.

www.grainesdestuaire.fr

8 au 10 août et 23 au 24 août

37^{ème} fête du pineau et des terroirs, du 8 au 10 août à Epargnes. Foire aux vins et à la gastronomie, du 23 au 24 août, à Saint-Palais-sur-Mer.

Cinéma en plein air

À Royan, tous les jeudis soirs, une toile sous les étoiles, à 21h30, organisée par l'office de tourisme ; À Vaux-sur-Mer, 5 films projetés les mardis soirs, sous les étoiles du Théâtre de verdure ; À Arvert, le 26 juillet, au parc de loisirs, séance gratuite. Tél. 05 46 36 97 78 ; festival du film en plein air du 20 au 23 août à Mortagne-sur-Gironde, tél. 05 46 97 75 10 ; à Saint-Georges-de-Didonne, cinéma en plein air le 24 juillet aux jardins du Phare (« L'Odyssée de Pi »), et le 14 août (« Les bêtes du sud sauvage »).

Cirques

25 août

À Saint-Palais-sur-Mer, Cirque Pinder, place du Concié.

Marchés des producteurs locaux

Tous les vendredis, de 18 heures à minuit, au port de Mortagne-sur-Gironde ;

4 août - Marché du terroir à Saint-Palais-sur-Mer, place de l'Océan, de 17 heures à minuit ;
7 septembre - À l'Eguille.

Concours de pétanque

Au boudodrome de La Palmyre, tous les jeudis et les samedis, du 13 juin au 7 septembre, à 15 heures ; le 12 juillet et le 2 août à l'Eguille ; à Cozes, tous les samedis à 14h30.

Remontée de la Seudre

6 au 7 septembre

Randonnées à cheval, kayak, pédestre et cyclo, nautique au départ de La Tremblade pour arriver à l'Eguille.

VISITES GUIDÉES

Sur le sentier des douaniers

Découverte des carelets, des rochers légén-

naires et du phare de Terre nègre sur le sentier du littoral. Tous les mardis à Saint-Palais-sur-Mer, départ à 14h30 au bureau des douanes. Tél. 05 46 23 22 58.

Retour à la belle époque

La vie des estivants de Saint-Palais-sur-Mer, la mode des bains de mer et les villas belle époque. Tous les mercredis, départ à la base nautique de Nauzan à 14h30. Durée : 2 heures.

Vélo plaisir

Tous les vendredis à Saint-Palais-sur-Mer, visite guidée pour découvrir autrement, pendant deux heures, les lieux insolites et les richesses de la station.

Foncillon, villas des années 50

14 juillet au 18 août

Tous les lundis, à 10 heures, visite guidée organisée par l'Office de tourisme de Royan. Durée : 2 heures.

Villas d'artistes, du Chay au Pigeonnier

15 juillet au 19 août

Tous les mardis, à 10 heures, visite guidée organisée par l'Office de tourisme de Royan. Durée : 2 heures. Tél. 05 46 23 00 00.

Les étals du marché

17 juillet au 21 août

Visite guidée organisée tous les jeudis par l'Office de tourisme de Royan, à 10 heures. Durée : 1h30.

Notre-Dame, une cathédrale de béton

25 juillet au 22 août

Visite guidée organisée tous les vendredis par l'Office de tourisme de Royan, à 12 heures. Durée : 1h30.

Le souffle du Brésil à Royan

19 juillet au 23 août

Visite guidée organisée tous les samedis par l'Office de tourisme de Royan, à 10 heures. Durée : 2 heures.

EXPOSITIONS

Peintures, bijoux, sculptures, photographies...

Tout l'été à La Tremblade, dans la salle Seudr'expo au bout du port de la Grève. Dans la salle d'exposition du phare de la Coubre, sculptures sur bois flottés et peintures, du 7 au 13 juillet, émaux d'art du 21 juillet au 3 août.

Centre d'art contemporain

2 juillet au 22 septembre

Expositions au Vieux clocher roman, à Saint-Palais-sur-Mer.

SPORTS

Tournois de tennis

Du 12 au 26 juillet, à Meschers-sur-Gironde (seniors) ; du 3 au 10 août, à Etaules (jeunes et seniors) ; du 9 août au 23 août à Meschers-sur-

Gironde (jeunes et seniors) ; du 16 au 23 août à Etaules (jeunes et seniors).

Jumping international

31 juillet au 3 août

38^{ème} jumping international Royan Atlantique au centre équestre du Maine Gaudin à Saint-Palais-sur-Mer. Navettes gratuites au départ de Royan.

Championnat de France de Supercross à La Tremblade

14 août

À La Tremblade, espoirs et élite seront réunis pour le Supercross, circuit de référence en Europe.

www.sxlatremblade.fr

Pelote basque

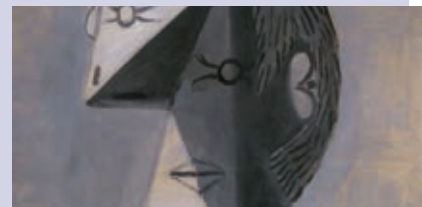
2, 16 et 19 août

Rencontres de grand chistera à 21 heures.

Triathlon

6 au 7 septembre

À Saint-Georges-de-Didonne.



EXPOSITION ROYAN - PICASSO 1930-1940.

Jusqu'au 2 novembre, le Musée municipal de Royan présente une exposition consacrée au temps où Pablo Picasso s'était installé à Royan, entre le 2 septembre 1939 et le 25 août 1940. Autour du tableau célèbre Café à Royan (Le Café des Bains), l'exposition met en situation l'environnement de l'artiste pendant la guerre et les débuts de l'occupation par les troupes allemandes, ainsi que 80 facsimilés des œuvres du maître. Tous les mercredis, visites guidées et visites pour le jeune public. Renseignements au Musée de Royan : 05 46 38 85 96 31, avenue de Paris ; www.ville-royan.fr



22 mai 2014, 13/18 questions de justice au collège Henri Dunant à Royan.

13/18 Questions de justice : prendre conscience de ses droits, de ses devoirs, se responsabiliser...

Dans le cadre de son Projet Éducatif et Social Communautaire (PESC), la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a souhaité initier une action pour permettre aux jeunes d'appréhender les notions de citoyenneté. Elle a fait l'acquisition de l'exposition « 13/18 questions de justice » qu'elle a mise à disposition de l'équipe de prévention/médiation en 2010.

8h15 jeudi 22 mai, collège Henri Dunant à Royan, Franck et Dimitri de l'association Equilibre, sont prêts accueillir une trentaine d'élèves de 4^{ème}.

« *L'expo 13/18 Questions de justice est une exposition interactive élaborée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse au début des années 90 en Seine-Saint-Denis. Elle permet d'apporter des réponses claires aux élèves sur la loi et le système judiciaire, à partir de textes fondamentaux relatifs aux droits et devoirs des mineurs.* » Pour Franck Candoret, coordonnateur Prévention Médiation à l'Association Equilibre, cette exposition est à la portée des adolescents et s'inscrit dans une politique concrète d'information et de prévention. Le lien est fait avec les institutions, ce qui permet un bon maillage du réseau. Grâce à des outils comme cette exposition, les actions peuvent s'inscrire dans la durée.

« *Néanmoins, cela va au-delà du message purement informatif et préventif... Les séances avec les ados nous permettent de générer une émulation et de*

repérer certains jeunes qui traversent des périodes difficiles ou qui sont directement concernés par les thèmes abordés... Notre but premier est de les comprendre, de les accompagner au mieux et de faire le relais vers nos partenaires si cela est nécessaire. Cela nous donne un cadre intéressant pour travailler. Notre intervention tend à dédramatiser des sujets graves et pourtant primordiaux. »

NOTRE BUT PREMIER EST DE COMPRENDRE LES JEUNES ET DE LES ACCOMPAGNER AU MIEUX.

Pour animer comme il se doit ces interventions on peut compter sur l'enthousiasme et l'implication de Dimitri Daudet, agent de prévention et de médiation. Dimitri, tous les jeunes des collèges le connaissent ! Il amuse, il agace, il fait le « show », mais il est précis et sans concession ! Il sait aussi mettre en confiance : « *Souvent, des jeunes qui n'oseraient pas venir nous voir pour nous parler de problèmes qu'ils rencontrent se manifestent en fin de séance pour savoir si on peut se parler. Nous sommes là pour ça aussi : tisser un lien privilégié avec eux. Ce n'est pas forcément facile d'exprimer certaines choses avec ses parents ou un proche. Nous, nous sommes neutres, nous ne jugeons pas et essayons de leur apporter un soutien voire une solution.* »

Sur la forme, l'exposition se déroule en deux temps :

- Une partie didactique de 10 panneaux illustrant des thèmes relatifs aux droits et devoirs : filiation,

nom, nationalité, protection, instruction, expression, défense, justice adaptée, infractions (contraventions, délits, crimes), procédure judiciaire relative à l'enfance délinquante, les Tribunaux et Cour d'assises pour les mineurs, l'incarcération des mineurs, etc.

■ Une partie interactive où les élèves s'impliquent en choisissant des thèmes par le biais de fiches reproduisant certaines situations.

Une co-animation est assurée par Dimitri et Franck. Rien de tabou, vol, viol, drogues... mais plus globalement aussi des questions de la vie : éducation, protection, majorités, sexualité... Tout est abordé dans la bonne humeur. 13 ans est l'âge à partir duquel on peut être condamné à une peine (responsabilité pénale), à 18 ans, elle est complétée par la responsabilité civile, on parle de majorité. Des notions qui semblent parfois évidentes sont cependant complètement faussées dans l'esprit de certains. Franck et Dimitri sont là pour clarifier les choses... mais pas seulement...

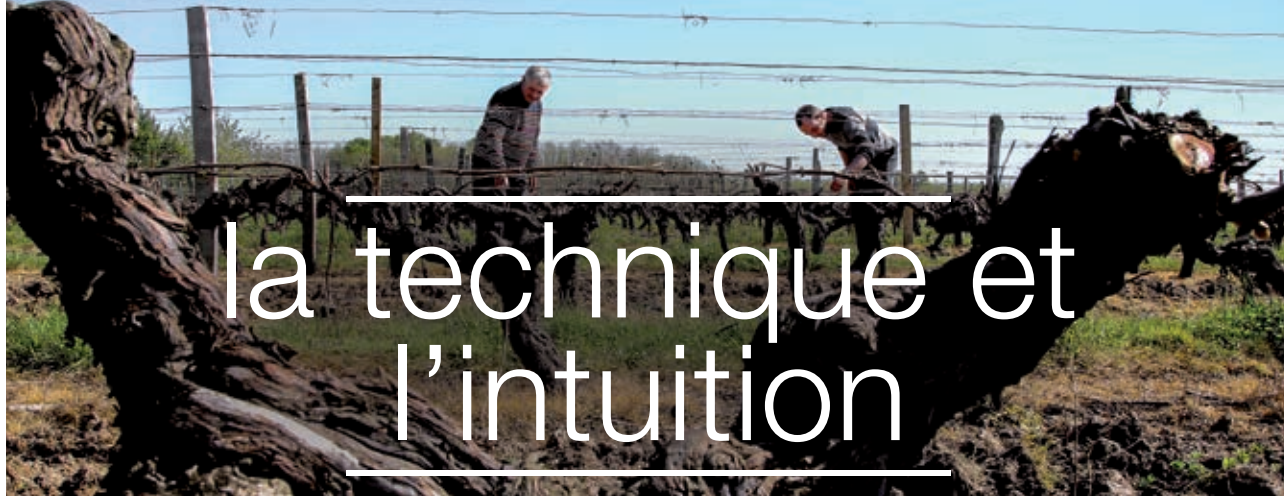
Plus d'informations sur l'association Equilibre :
www.association-equilibre-royan.fr



Dimitri Daudet...



...Franck Candoret, d'Équilibre, en intervention devant une classe de 4^{ème}



la technique et l'intuition

À Epargnes, Jean-Claude Benassy a été l'un des premiers viticulteurs à obtenir le label « vin de pays charentais », en 1981. Depuis quarante ans, il explore les richesses des différents cépages, à la recherche de la meilleure cuvée.

Le profane n'y voit aucune différence. Il faut savoir lire le contour d'une feuille ou percevoir la nuance d'un grain pour distinguer la douzaine de cépages différents cultivés sur le Domaine de Poncereau de Haut, à Epargnes. Constitué au fil des générations, le vignoble d'Elisabeth et Jean-Claude Benassy s'étend sur 36 hectares, dont 25 consacrés à la production de vin de pays charentais. Ici, chaque rangée de ceps semble avoir sa propre histoire. « *Celles-ci date de 1976, l'année de la grande sécheresse, commente le producteur, en faisant visiter son domaine. Les plus anciennes ont 80 ans. Elles produisent moins, mais leur raisin est meilleur.* » Sauvignon blanc, merlot, malbec... le viticulteur compare les qualités de ses plants aux noms parfois exotiques, comme cette Perle de Csaba... dont on ne tire aucun vin : « *c'est un très bon raisin de table, un peu musqué. Le drame, c'est que les oiseaux le savent aussi.* » Au détour d'une parcelle, il vante les mérites du silex, « *qui donne l'une des meilleures terres pour les vignes* », ou pointe l'alignement parfait des ceps « *plantés au millimètre près* » par ses prédécesseurs. « *Dans la région, nos grands-parents savaient faire du vin de table vendu localement, mais pas nos parents, explique-t-il. À partir des années 1950, tout le vignoble produisait pour le cognac ou le pineau. Mais entre viticulteur et distillateur, ce n'est pas le même métier.* »

Les vertus du colombard. Jean-Claude Benassy a effectué sa première récolte en 1975. Après des études à Angoulême, il est revenu sur l'exploitation familiale avec un savoir-faire et quelques idées neuves. « *C'était la grande crise économique du Cognac, se souvient-il. Ce que j'ai appris à l'école, on l'a testé sur un vieux cépage charentais, le colombard, qui est aujourd'hui davantage cultivé en Côtes de Gascogne que chez nous. Il donne un vin blanc sec et très aromatique. Au début, on a réalisé un as-*

semblage avec l'ugni blanc, qui apporte finesse et rondeur. » Le vigneron apprécie tout autant les vertus de la folle blanche, un autre vieux cépage d'origine charentaise, qui a longtemps assuré la réputation des eaux de vie françaises.

Ses premiers vins, il les produit en petite quantité jusqu'en 1981, l'année où Jean-Claude Benassy fait partie des tout premiers viticulteurs à bénéficier de l'indication géographique protégée « *vins de pays charentais* ». Dans les années 1980, il élargit peu à peu sa gamme de vins aux rouges et aux rosés, en plantant des cépages de gamay, cabernet-franc ou cabernet-sauvignon. On a réalisé des vins qui nous plaisaient et qui plaisaient à nos clients, résume-t-il. On avait les bases techniques, qu'on a perfectionnées avec un peu d'intuition.

Meilleur allié de l'huître. Aujourd'hui, le Domaine de Poncereau de haut produit chaque année entre 1 500 et 2 000 hectolitres de vins de pays charentais, soit l'équivalent de 100 000 bouteilles, ainsi que du vin destiné à être distillé pour le cognac. On retrouve ses étiquettes sur plusieurs marchés locaux, chez une douzaine de cavistes comme sur certaines bonnes tables du département. « *La réputation du vin de pays charentais a beaucoup évolué depuis 1981* », reconnaît Jean-Claude, qui ne craint pas la comparaison avec certaines autres appellations d'origine contrôlée. « *Nous avons une clientèle d'amateurs qui font connaître nos vins dans toute la France. Mais ce sont les restaurateurs qui restent nos meilleurs ambassadeurs. Beaucoup de clients viennent à la propriété après avoir goûté notre vin au restaurant. Autrefois, il n'y avait pas de vins locaux pour accompagner les produits de la mer. Aujourd'hui, le colombard charentais, c'est le meilleur allié de l'huître dans la région.* »

INFOS PRATIQUES

Domaine de Poncereau de Haut
1, Poncereau de Haut, 17120 Epargnes
Tél. 05 46 90 73 63
www.domaine-poncereau-de-haut.fr



à la découverte des chais d'ici

Les 12 et 13 juillet, une dizaine d'exploitations viticoles du territoire ouvrent leurs portes au public. Baptisée « chais ici », cette opération permet de partir à la rencontre du monde viticole, de découvrir les métiers et les savoirs faire-locaux et de déguster les produits, le tout dans un moment convivial.

Que de chemin parcouru depuis la reconnaissance par décret, en 1981, des « *vins de pays charentais* » ! Qu'ils soient rouges, blancs ou rosés, les vins produits en Charente et Charente-Maritime ont longtemps mûri à l'ombre de leurs célèbres voisins de Bordeaux. Leur réputation ne cesse pourtant de s'élargir, notamment grâce à l'excellente qualité de certains crus locaux. Les amateurs, comme les chefs de plusieurs bonnes tables de la région, ne s'y trompent pas : au Clos des Cours, à Saintes, comme à la Santonine de Breuillet, la carte des vins fait la part belle au « *charentais* », salué par de multiples « *coups de cœur* ».

Afin de mieux faire connaître au grand public les spécificités des vins, cognacs et pineaux locaux, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique organise deux journées portes ouvertes, samedi 12 et dimanche 13 juillet, avec une dizaine d'exploitations agricoles du territoire. En ouvrant leurs chais, les viticulteurs pourront faire découvrir leur métier, mais aussi leur passion et leurs produits, dans un moment convivial. Plusieurs animations organisées par les hôtes (concerts, jeux de pistes, contes, dégustation à l'aveugle, expositions, promenade en calèche...) auront lieu sur chaque domaine. L'occasion pour chacun de se réapproprier une richesse gastronomique encore trop méconnue.

DU CEP DE VIGNE À LA BOUTEILLE

Les visites des domaines auront lieu le samedi 12 juillet à partir de 17h30, et le dimanche 13 juillet à partir de 10h30. Du cep de vigne à la bouteille, les viticulteurs expliqueront les différentes étapes de la fabrication du vin, avant la dégustation. Des espaces pour pique-niquer seront proposés aux visiteurs. Programme et renseignements sur www.agglo-royan.fr et auprès de Nathalie Laine au 05 46 22 19 18.

- **ARVERT** : Domaine des Claires, 2, rue des Tonnelles (Jonathan Guillon).
- **BREUILLET** : Domaine de Coulonges, 1, allée de la Versenne (Jacques Lys et Fabien Guillaud).
- **EPARGNES** : Domaine de Poncereau-de-Haut, 1, Poncereau-de-Haut (Elisabeth et Jean-Claude Benassy).
- **MORTAGNE** : François Jean-Chevallier (Domaine Jean Chevallier), Lilian Bernard (Domaines des Princes) et Denis gelot (Domaine Imbert Gelot) organisent une animation au Domaine Imbert Gelot, font-Pâques à Mortagne-sur-Gironde.
- **SABLONCEAUX** : Domaine de la Chauvillière, 2, chemin de la chauvillière (Éric et Max Hauselmann) et scea de Berthegille, La Bernauderie (Jean-Jacques Biteau).
- **SAINT-ROMAIN-DE-BENET** : Distillerie Brillouet, hameau de Pirelonge (André Brillouet).
- **TALMONT-SUR-GIRONDE** : Les Hauts de Talmont, rue du Port (Lionel Gardrat et Jean-Jacques Vallée).



Histoire économique du marais salé de la Seudre (2/3)

APRÈS LA CRISE DU SEL, LA PROSPÉRITÉ DE L'HUÎTRE

Attestée dès l'Antiquité, la production de sel a structuré au fil des siècles le paysage du grand marais de la Seudre. Après avoir présenté, dans le précédent numéro de Cara'mag, la genèse de cette économie locale, nous abordons ici la première grande reconversion du marais : au déclin de la saliculture succède, au XIX^e siècle, l'essor de l'ostréiculture et de l'élevage extensif.

À partir du XVII^e siècle, la rentabilité de l'exploitation du sel s'effrite en raison d'une fiscalité accablante et de la politique protectionniste instaurée par Colbert. La révocation de l'Edit de Nantes, provoquant la fuite des sauniers majoritairement protestants, puis les nombreux conflits avec l'Angleterre – un des principaux clients – émaillant les XVIII^e et XIX^e siècles, entraînent l'effondrement de l'activité. Enfin, l'arrivée du chemin de fer permettant d'acheminer le sel moins onéreux du midi, puis la conservation par le froid porteront le coup de grâce à l'activité saunière en Seudre au début du XX^e siècle. La traduction de cette crise du sel s'inscrit dans le paysage du marais par la transformation des salines en gâts ; faute d'entretien, la sédimentation colmate les prises, les déconnectant de la mer. Ces secteurs ne connaîtront de revalorisation qu'au XIX^e siècle sous la forme de pâturages.

La demande croissante d'huîtres affinées à partir du XVIII^e siècle induisit une cohabitation des deux activités. D'ailleurs, fait marquant, la présence d'huîtres

dans les réservoirs des salines ou les chenaux du marais était considérée au XIX^e siècle comme une nuisance pour l'activité saunière comme en témoigne le Règlement général des marais de l'arrondissement de Marennes de 1824. Ainsi, bravant l'interdiction explicite, l'huître plate (*Ostrea edulis*) fut de plus en plus présente et son affinage entraîna une restructuration des salines, progressivement transformées en claires endiguées (par opposition aux claires de sartières).

L'ÉPUISEMENT DES GISEMENTS IMPOSA LE RECOURS AUX IMPORTATIONS

VICTIME DE SON SUCCÈS

Si dans la première moitié du XIX^e siècle, la transition économique semblait réussie, la ressource exploitée localement était déjà victime de son succès. De fait à l'époque, les prélèvements sur les bancs naturels dépassaient déjà la capacité de reproduction du cheptel. L'épuisement des gisements proches des lieux d'affinage imposa le recours aux importations en provenance du bassin d'Arcachon ou de Bretagne. Cependant, cette solution fut de courte durée puisque la raréfaction de l'huître plate arcachonnaise finit par inciter au réensemencement des gisements avec sa cousine portugaise (*Crassostrea angulata*). Une cargaison n'arriva pas à destination pour cause de tempête et, avariée, fut jetée par-dessus bord dans l'estuaire de la Gironde ayant servi de refuge au transporteur. Quelques individus encore vifs trouvant le milieu favorable s'y reproduisirent.

Ce repeuplement involontaire donna lieu à un conflit divisant les deux rives de l'estuaire. Les affineurs de la rive gauche perçurent la portugaise comme une usurpatrice, craignant qu'elle n'affaiblisse l'espèce locale déjà moribonde. En revanche, pour un bon nombre d'individus modestes de la rive droite, la portugaise devint une aubaine et fut promptement exploitée.

PREMIERS CAPTAGES

En dépit d'expériences positives menées en Bretagne vers 1860, puis d'une certaine maîtrise du captage introduite dans les cycles de production bretons et girondins, le naissain d'huître plate n'a jamais été capté en Seudre. C'est finalement avec l'introduction d'angulata que la transition entre le métier d'huître et celui d'ostréiculteur (apparu officiellement en 1877 dans le dictionnaire) s'opéra en Seudre. La date précise des premiers captages n'est pas connue, mais il semble qu'il soit maîtrisé vers le milieu des années 1860. Outre la reproduction proprement dite, l'exploitant intervient désormais sur la quasi-totalité du cycle de vie de l'huître.

L'année 1920 mit fin au débat entre affineurs de plates et éleveurs de portugaises puisque la totalité du cheptel d'edulis fut éradiqué par une épizootie. L'huître portugaise permit à l'ostréiculture de la Seudre de se maintenir, voire de prospérer. Néanmoins dès la fin des années 1960, cette nouvelle espèce fut atteinte par une maladie des branchies entraînant en 1971 sa disparition totale. Alertés par les premiers symptômes, chercheurs et ostréiculteurs avaient, vers 1966, tenté d'implanter avec un certain succès une autre espèce

d'huître. Venue du Pacifique, la japonaise (*Crassostrea gigas*) semblait s'acclimater au bassin de Marennes ; elle fit l'objet d'une opération d'introduction en 1972. Elle fut dès lors l'espèce principale objet de la spécialisation ostréicole du marais de la Seudre : le captage de naissain et l'affinage en claires.

Prochain article : l'activité contemporaine du marais et ses perspectives.



Lieu-dit « Prise de la Couronne » sur la commune d'Arvert.

QUAND L'ÉLEVAGE PROSPÈRE DANS LES MARAIS « GÂTS »

De la fin du XIX^e à la seconde moitié du XX^e siècle, une autre activité permit de faire face au déclin de la saliculture, maintenant le dynamisme économique du marais salé : l'élevage extensif. Le processus de sédimentation ayant formé la vasière originelle perdue et induit dès le XII^e siècle un défaut d'alimentation en eau salée des secteurs les plus en amont de l'estuaire et de ses chenaux. Les salines se transforment en marais « gâts », mais à l'époque, les salines « perdues » sur les secteurs en amont sont remplacées par de nouvelles plus en aval. Cette sorte de croissance concentrique aboutira à l'actuelle morphologie très modifiée de l'estuaire. La revalorisation des « gâts » se fera aux alentours du XVII^e siècle d'une part, sous la forme de pâtures et d'autre part, par leur réaménagement en marais à poissons. Ces derniers perpétuaient la tradition piscicole, convertissant une activité d'appoint en véritable spécialité. L'exploitation de l'anguille fut très active jusqu'aux années 1950.





espaces naturels

Fauche tardive avec un cheval de trait.

CADRE DE VIE

Balade aérienne sur la falaise

Au sud de Talmont, le chemin de promenade qui surplombe la falaise du Caillaud offre un panorama exceptionnel sur l'estuaire de la Gironde, les carrelets, la vigne et la célèbre église Sainte-Radegonde. Entretenu par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), cet espace naturel protégé abrite plusieurs espèces rares d'orchidées.

Du port de Talmont, il faut franchir le pont sur le chenal et emprunter l'avenue de l'estuaire qui longe la baie vers le sud. À quelques centaines de mètres, au hameau du Caillaud, la première rue sur la droite permet d'accéder à la grande falaise blanche. Passés quelques bouquets d'arbres, le regard embrasse bientôt la Gironde, les carrelets en contrebas et le village de Talmont, dans un panorama exceptionnel. Sur plus d'un kilomètre, le chemin de la falaise offre alors une balade aérienne aux promeneurs, aux cyclistes et aux amoureux de la nature, entre la mer et les rangs de vigne à proximité immédiate.

UN SITE PROTÉGÉ NATURA 2000

Propriété du Conseil général, la falaise du Caillaud est un site protégé Natura 2000, entretenu par les agents du service des espaces naturels sensibles de la CARA. D'un point de vue écologique, il a la particularité d'être composé de pelouses calcicoles, qui se développent sur un sol riche en calcaire et pauvre en

éléments nutritifs. « Ce milieu naturel se caractérise aussi par un fort ensoleillement et une sécheresse importante, ajoute Aurélien Gillardet, garde du littoral de la CARA. Il héberge ainsi des espèces rares adaptées à des conditions de vie extrêmes, en particulier au niveau de la flore et des insectes. » Un œil un peu averti y découvrira vite les formes de l'homme-pendu ou de l'Ophrys araignée, deux espèces rares d'orchidées sauvages.

En poursuivant sur le chemin de la falaise, les promeneurs pourront faire une pause sous les arbres d'un jardin troglodyte, récemment aménagé par les agents de la CARA. Planté de figuiers et de cerisiers, on y trouve aussi quelques tas de bois morts, qui servent de refuge et de garde-manger pour les insectes, les oiseaux et les amphibiens. Peut-être y croiserez-vous un triton marbré, une espèce rare habituée des lieux ?

UNE GESTION ADAPTÉE À L'ÉCOSYSTÈME

Les pelouses calcicoles sont les derniers témoignages du temps où les troupeaux de moutons pâturaient ces prés maigres. Pour préserver cet écosystème fragile, l'entretien du site consiste à maintenir les pelouses « ouvertes », en évitant qu'elles soient recouvertes de ronces ou de végétation. Avec le débroussaillage manuel, une fauche tardive est ainsi réalisée chaque automne avec un cheval de trait. Particularité : une fois coupée, l'herbe est « exportée » du site, afin de ne pas enrichir les milieux en matière organique.



L'Ophrys araignée.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les orchidées, richesse naturelle du territoire

Des pelouses sèches de la falaise du Caillaud aux pinèdes de la forêt des Combots, trois espèces d'orchidées sont facilement observables, au printemps, sur le territoire de la CARA. La conservation des milieux naturels permet le développement de ces espèces protégées.

Leurs différentes formes et leur mode de vie très complexe sont appréciés aussi bien par les amoureux de la nature que par les amateurs de botanique. Sur le territoire géré par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, trois espèces d'orchidées sont présentes et facilement observables. A Talmont, les pelouses sèches de la falaise du Caillaud et de ses environs abritent l'*Ophrys araignée* aux fleurs en épis et au labelle brunâtre et poilu. L'*Orchis homme-pendu* quant à elle, est reconnaissable à ses nombreuses fleurs jaune orangé à vert orangé. Son nom est tiré de la forme de son labelle représentant un homme pendu. La *Céphalanthère à longue feuille* se retrouve fréquemment dans les pinèdes du littoral, notamment dans la forêt des Combots, aux Mathes.

Durant leur période végétative (de l'automne au printemps), seules les feuilles, aux nervures parallèles entre elles, sont observables. La très grande majorité des orchidées possède des feuilles étroites, plaquées au sol en rosette ou embrassant la tige, alternant de

160 ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION

En France, les orchidées sont protégées au niveau régional ou national par un arrêté du 20 janvier 1982, qui interdit de cueillir, de couper ou de vendre des espèces d'orchidées. Cent soixante d'entre elles font partie de la liste rouge des espèces menacées en France.

place en place. En période de floraison, les fleurs sont, pour la plupart des espèces, accrochées directement sur la tige pour former un épi ou une grappe. L'inflorescence est caractérisée par la présence de trois sépales, et trois pétales dont un plus volumineux appelé *labelle* souvent très coloré.

STRATAGÈMES DE POLLINISATION

Les orchidées sont hermaphrodites (présence d'organe mâle et femelle), toutefois leur morphologie empêche l'autofécondation. Leur pollen ne supporte pas la dispersion par le vent. C'est pourquoi elles ont besoin des insectes pollinisateurs pour assurer son transport entre deux plantes différentes (fécondation croisée appelée allogamie). Pour cela, les orchidées ont développé des stratagèmes pour favoriser leur pollinisation. Les *Ophrys* possèdent des labelles ressemblant aux femelles des insectes. Certaines fleurs vont plus loin, en présentant des poils et dégageant des phéromones sexuelles, pour attirer les mâles et parfaire leur pollinisation au travers d'une *pseudo-co-pulation*.

Si chaque espèce affectionne des milieux différents, toutes sont absentes des espaces artificialisés et voués à l'agriculture intensive. En Charente-Maritime, les milieux de prédilection des orchidées sont les co-teaux calcaires, les lisères de boisements et les prairies humides. L'une des caractéristiques communes à leur présence est la pauvreté du sol en matière organique, comme sur les pelouses calcicoles présentes sur les falaises de l'estuaire de la Gironde. En partenariat avec le Conseil général et le Conservatoire des espaces naturel, le service des espaces naturels sensibles de la CARA contribue ainsi au développement des orchidées, en restaurant les milieux et en pratiquant une gestion adaptée à la fragilité de leur écosystème.

pratique



Trucs et astuces : les bons gestes à adopter

Les participants au défi « Familles à énergie positive » ont tous les trucs et astuces pour réduire leurs consommations. Vous aussi, participez !

L'EAU CHAUDE SANITAIRE

Installer un économiseur d'eau sur le pommeau de douche.

Pensez à utiliser des économiseurs d'eau qui s'adaptent sur les robinets et douchettes. Certains de ces équipements de qualité, pour un même confort, font économiser 50 % de l'eau et, par conséquent, 50 % de l'énergie si c'est de l'eau chaude sanitaire. Placez également des réducteurs de débit ou des mousseurs sur vos robinets. Tous ces accessoires se trouvent facilement dans les magasins de bricolage et sont amortis en deux ou trois mois seulement.

LE FROID

Dégivrer les appareils de froid tous les trois mois.

En dégivrant vos appareils de froid tous les trois mois, vous pouvez économiser jusqu'à 50 % d'électricité sur ce poste. Au-delà de 3 mm, le givre crée une couche isolante et engendre une surconsommation de 30 %, à 1 cm cela représente déjà 50 % ! Et plutôt que des modèles à dégivrage automatique, choisissez des modèles à dégivrage manuel, beaucoup moins énergivores.

Le dégivrage prend un peu de temps mais vous n'êtes pas obligés d'attendre devant le réfrigérateur non

plus ! Profitez que l'appareil soit vide, avant de partir en week-end ou en vacances, ou placez les aliments à la cave, ou dehors pendant la saison hivernale. Débranchez le et laissez la porte entrouverte pour éviter que de la moisissure ne se forme. Plus vous le ferez souvent et moins cela prendra de temps.

L'ÉCLAIRAGE

Eviter d'utiliser des lampes halogènes pour la lumière d'ambiance.

Si vous utilisez un halogène sur pied pour créer une lumière d'ambiance, sachez qu'une diminution de l'intensité lumineuse ne se traduit pas par une diminution équivalente de la consommation. Si vous réduisez l'intensité d'une lampe de 50 %, elle émet deux fois moins de lumière mais consomme encore 75 % d'électricité ! Pour l'ambiance, remplacez l'éclairage halogène sur pied (150 à 500 Watts) par des lampadaires fonctionnant avec des ampoules économiques, voire avec des lampes LED. Mais avant d'en changer, pensez à débrancher complètement votre lampe halogène : même éteinte elle consomme encore jusqu'à 10 Wh (si l'on considère que la lampe reste en veille 20 heures par jour, cela peut représenter près de 8€ /an) !

Ces éco-gestes sont proposés dans le cadre du Défi « Familles à énergie positive ».





La CARA en couleurs

Sauras-tu restituer chaque commune de la CARA et remplir les panneaux correspondants ?



HAMY - 1 an



VOOLY - 3 ans

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens
tatoués et vaccinés vous
attendent au refuge.
Rendez-leur visite aux horaires
d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et
jours fériés) de 14h30 à 18h30
(horaires d'été) et de 14h30 à 18h
(horaires d'hiver).

Contact :

Le Refuge des amis des bêtes
13 rue du Chenil
17600 Médis
Tél. 05 46 05 47 45





3^e JUMPING INTERNATIONAL

ROYAN ATLANTIQUE

SAINT-PALAIS-SUR-MER
1 - 2 - 3 JUILLET
2014 - 3 AOÛT



Entrée gratuite jeudi et vendredi
Navettes gratuites depuis Royan

www.jumping-royan.com



ESPACE MEDIA

